MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor



LETTRE ÉCONOMIQUE

AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA REGION

N° 61 – Septembre/Octobre 2026

Le secteur touristique en Afrique de l'Est et de l'océan Indien

Le tourisme occupe une place stratégique en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien (AEOI). Il y est une source majeure de devises et d'emplois et un levier de diversification économique. Adossé à un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, et porté par une reprise solide depuis la crise sanitaire, le secteur pèse toutefois de façon très inégale dans l'économie selon les pays : il est au cœur du modèle économique des Seychelles, de la Tanzanie ou de Madagascar, mais reste a contrario marginal à Djibouti. La région combine des destinations établies, fondées sur les safaris ou encore le balnéaire haut de gamme, et des destinations émergentes qui misent sur des niches à forte valeur ajoutée, comme l'observation des gorilles, l'écotourisme ou le tourisme d'affaires. Le développement du secteur reste néanmoins freiné par des contraintes communes : connectivité aérienne, infrastructures, compétences et vulnérabilités climatiques. Pour lever ces contraintes, plusieurs Etats de la région misent sur la montée en gamme de l'offre et sur l'accueil de grands événements internationaux, comme la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027, co-organisée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, les championnats du monde d'athlétisme, qui seront organisés par le Kenya en 2029, ou encore les championnats du monde de cyclisme sur route au Rwanda en 2025 et le futur grand prix de F1 à Kigali. La modernisation du secteur ouvre par ailleurs des perspectives aux entreprises françaises, notamment dans l'hôtellerie, le transport aérien et l'écotourisme.

Un secteur stratégique au poids économique contrasté

Le tourisme constitue un pilier de l'économie dans une grande partie de la région, mais, sans surprise, son poids varie fortement d'un pays à l'autre. Aux Seychelles, il représente environ 21,0 % du PIB et 60,8 % des recettes en devises. En Tanzanie, il pèse 17,2 % du PIB et environ 25,0 % des exportations de biens et services, avec 4,4 Md USD de recettes générées en 2025. Il atteint environ 11,0 % du PIB à Madagascar, où il constitue la deuxième source de recettes extérieures après les produits miniers, près de 10,0 % au Kenya et au Rwanda, et 8,5 % en Éthiopie. Maurice, qui accueille 1,1 touriste par habitant, en tire 9 % de sa valeur ajoutée. Le secteur est plus modeste en Ouganda (5,9 % du PIB) et aux Comores (5,5 %), et demeure marginal à Djibouti, où il est dominé par le tourisme d'affaires. Il représente partout une source essentielle de devises : près de 19 % des principales entrées de devises au Kenya, et environ 16 % des recettes d'exportation en Ouganda.

La fréquentation a globalement dépassé son niveau d'avant la crise sanitaire de la Covid-19, mais à des rythmes différents. La Tanzanie (2,29 millions d'arrivées internationales en 2025, +50 % par rapport à 2019), le Kenya (2,6 millions, +7,2 % par rapport à 2024) et Maurice (1,4 million, +3,9 % par rapport à 2024) confirment leur statut de destinations établies. Les Comores, portées par leur diaspora, ont accueilli 78 % de visiteurs de plus qu'en 2019. Le Rwanda fait figure d'exception : la fréquentation y reste inférieure à son niveau d'avant-crise, mais les recettes le dépassent nettement, signe d'une stratégie centrée sur la valeur plutôt que sur le volume. L'Éthiopie, éprouvée par une succession de crises depuis 2020, a accueilli 1,6 million de visiteurs internationaux et 5 Md USD de recettes sur l'année fiscale 2025/2026.

Une demande et une offre segmentées, freinées par des contraintes communes

La demande repose sur trois grands types de clientèle. Les flux régionaux occupent une place importante dans les arrivées touristiques en Ouganda et au Rwanda : ils représentent environ 90 % des arrivées en Ouganda et 80 % des arrivées au Rwanda pour les seuls ressortissants de la Communauté d'Afrique de l'Est. Ces visiteurs sont nombreux mais dépensent moins que la clientèle « long-courrier », principalement européenne et nord-américaine, mais également issue d'Asie et du Moyen-Orient. La diaspora constitue l'essentiel de la demande aux Comores et une part croissante au Kenya. Enfin, la clientèle européenne domine dans l'océan Indien (près de 70 % des arrivées aux Seychelles, 44 % des arrivées aériennes à Madagascar). La France métropolitaine est le premier marché émetteur de Maurice (23,5 % des arrivées), tandis que La Réunion occupe la troisième place, avec 10,1 % des arrivées. Aux Seychelles, la France constitue le deuxième marché émetteur (10,4 % des arrivées).Le tourisme domestique représente également un volume important dans certains pays, avec par exemple 5,2 millions de visiteurs au Kenya et 30 millions en Éthiopie, selon l'agence de presse éthiopienne.

Au-delà de ses atouts naturels, la région mise de plus en plus sur le patrimoine et les grands événements pour se diversifier. L'offre régionale repose sur la faune et les grands parcs (safaris au Kenya et en Tanzanie, gorilles en Ouganda et au Rwanda), le balnéaire haut de gamme (Maurice, Seychelles, Zanzibar) et le patrimoine (12 sites UNESCO en Éthiopie dont Lalibela et Gondar, Stone Town à Zanzibar, Lamu au Kenya, première inscription comorienne en 2026). Le tourisme d'affaires et événementiel (MICE) est devenu un segment à part entière. Au Rwanda, il a généré 94,7 M USD en 2025, soit près de 14 % des recettes touristiques. Au Kenya, il représente environ un cinquième des arrivées, avec près de 1 000 conférences internationales et 38 705 délégués en 2025 (+11 % depuis 2023). L'Éthiopie a accueilli 204 conférences internationales en 2025/2026 et recevra la conférence des parties à Addis-Abeba (COP 32) du 8 au 19 novembre 2027.

Le développement du secteur bute toutefois sur des contraintes communes. A l'exception d'Addis Abeba et Nairobi, la connectivité aérienne est limitée et toujours coûteuse : les Comores n'ont par exemple aucune desserte directe depuis l'Europe, et les liaisons intérieures restent onéreuse à Madagascar, aux Seychelles et plus généralement sur toutes les destinations intra africaines. Les conflits au Moyen-Orient ont par ailleurs accentué cette vulnérabilité, avec la perturbation des hubs du Golfe (par lesquels transitent environ 50 % des correspondances vers le Kenya) et la hausse du prix du kérosène. S'y ajoutent l'insuffisance des infrastructures routières et d'accueil, le manque de main-d'œuvre qualifiée, une forte saisonnalité et l'exposition au changement climatique, notamment à l'érosion côtière. Les risques sécuritaires et sanitaires régionaux (Ebola, reprise des combats au Tigré, attaques en mer Rouge) pèsent également sur l'attractivité de plusieurs destinations.

Des ambitions portées par les grands événements, qui ouvrent des opportunités commerciales

Plusieurs Etats de la région affichent des objectifs ambitieux, fondés sur la diversification de l'offre et la montée en gamme. Madagascar vise un million de touristes d'ici 2028 (contre 330 909 touristes en 2025) , tandis que les Comores ambitionnent 200 000 arrivées en 2030, soit 2,5 fois le niveau de 2024. Le Rwanda entend porter ses recettes à 1,1 Md USD en 2029 (contre 685 M USD en 2025). Les Seychelles font figure de contrepoint : l'archipel envisage de plafonner la fréquentation à 500 000 visiteurs en 2030 (contre 398 841 visiteurs en 2025) pour préserver ses ressources. En Afrique de l'Est, l'accueil de grands événements internationaux est devenu un axe central des stratégies touristiques. Le Rwanda a accueilli les Championnats du monde de cyclisme sur route en 2025. La CAN 2027, co-organisée pour la première fois par trois pays (Kenya, Ouganda et Tanzanie) du 19 juin au 17 juillet 2027, constitue l'échéance prochaine majeure : elle doit accélérer

les investissements hôteliers, sportifs et de transport, à l'image du nouveau stade de 60 000 places Raila Odinga à Nairobi. D'autres rendez-vous sportifs suivront : les Jeux des îles de l'océan Indien à Moroni en août 2027, les Championnats du monde d'athlétisme à Nairobi en 2029 et, à plus long terme, un Grand Prix de Formule 1 au Rwanda, marquant le retour de ce sport en Afrique.

La présence française dans le secteur s'appuie sur des positions établies dans plusieurs segments de la chaîne de valeur touristique. Dans l'hôtellerie, elle couvre l'ensemble des gammes, des hôtels d'affaires aux resorts de luxe, en passant par les villages de vacances et les résidences de tourisme, notamment au Rwanda, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles, aux Comores et à Zanzibar. Cette présence est le fait de grandes marques hôtelières mais aussi de petits établissements « boutique » gérés et / ou détenus par des compatriotes. Dans le transport aérien, les compagnies françaises (AF KLM, Corsair, Air Austral) assurent une part significative de la desserte de l'océan Indien et de l'Afrique de l'Est. Les entreprises françaises sont également présentes dans le commerce aéroportuaire, le développement immobilier et l'ingénierie des infrastructures. La coopération française accompagne par ailleurs la durabilité du secteur : l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM – *cf.* glossaire) financent par exemple la conservation de la biodiversité au Kenya et la valorisation du patrimoine en Éthiopie. Les nombreux projets dans l'hôtellerie haut de gamme, les infrastructures aéroportuaires (modernisation, extension, nouvelles infrastructures), l'écotourisme, la conservation et la formation constituent autant de points d'appui pour renforcer la présence française dans la région.

Table des matières

Glossaire 5
Afrique de l'Est – Kenya 6
Afrique de l'Est – Ouganda 9
Afrique de l'Est – Rwanda 13
Afrique de l'Est – Tanzanie 15
Corne de l'Afrique – Djibouti 17
Corne de l'Afrique – Éthiopie 19
Océan Indien – Comores 22
Océan Indien – Madagascar 24
Océan Indien – Maurice 27
Océan Indien – Seychelles 30
CONTACTS 33

Glossaire

AEOI : Afrique de l'Est et de l'océan Indien

M : Million **Md :** Milliard

Coupe d'Afrique des nations (CAN) : Principale compétition de football entre sélections nationales africaines.

Autorisation de voyage électronique (AVE) : (eTA, Electronic Travel Authorisation).

Confédération africaine de football (CAF) : Instance dirigeante du football en Afrique, organisatrice de la CAN.

Conférence des Parties (COP) :. Organe suprême de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), réuni chaque année.

Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) : Organisation intergouvernementale régionale regroupant huit États partenaires (Burundi, Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie), dont le siège est à Arusha, en Tanzanie.

Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) : Fonds public bilatéral qui finance des projets de développement contribuant à la protection de l'environnement mondial.

Fédération internationale de l'automobile (FIA) : Instance dirigeante du sport automobile mondial, notamment de la Formule 1.

JIOI : Jeux des îles de l'océan Indien.

Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions (MICE) : Tourisme d'affaires et événementiel, regroupant réunions, voyages de stimulation, congrès et salons.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) : Agence des Nations unies chargée d'aider les pays à éliminer la pauvreté et à atteindre un développement durable.

Partenariat public-privé (PPP) : Contrat par lequel une personne publique confie à un partenaire privé une mission globale de financement, de construction ou d'exploitation d'un ouvrage ou d'un service public.

Southern African Development Community (**SADC) :** Communauté de développement de l'Afrique australe, Organisation régionale de seize États membres, dont les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : institution spécialisée des Nations unies qui promeut la coopération dans ces domaines afin de favoriser la paix dans le monde.

World Travel & Tourism Council (WTTC) : Organisation internationale représentant le secteur privé du tourisme, qui publie chaque année des estimations de la contribution économique du tourisme dans le monde.

Afrique de l'Est – Kenya



Par le SER de Nairobi

Un secteur touristique en croissance, face à des défis structurels

Le tourisme constitue un secteur stratégique de l'économie kényane. En 2025, il a représenté 9,3 % du PIB et 8,3 % de l'emploi total. La fréquentation repose à la fois sur une importante demande domestique, avec 5,2 millions de visiteurs, et sur 2,65 millions d'arrivées internationales, principalement originaires d'Afrique, d'Europe et des Amériques. L'offre touristique demeure largement fondée sur les safaris, le tourisme balnéaire et les voyages d'affaires, mais l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme événementiel se développent rapidement. Le secteur reste toutefois confronté à plusieurs fragilités, notamment la concentration des flux autour de Nairobi, la saisonnalité, les difficultés de mobilité vers les destinations secondaires, les besoins en compétences et les effets du changement climatique. La stratégie touristique 2025-2030 vise à diversifier les produits et les marchés. Elle prévoit également d'améliorer les infrastructures, de renforcer la durabilité et d'attirer davantage d'investissements privés et de financements verts. Ces orientations offrent des perspectives aux entreprises françaises dans l'hôtellerie, le transport aérien, les infrastructures, la conservation de la biodiversité et le tourisme durable.

Le tourisme, un moteur essentiel de l'économie porté par la demande domestique et internationale

Le tourisme représente un poids significatif dans l'économie kényane. Selon le *World Travel and Tourism Council* (WTTC), la contribution totale du secteur atteignait 1 643,9 Md KES (soit environ 12,5 Md USD) en 2025, soit 9,3 % du PIB, et le secteur est reponsable de 1,8 million d'emplois, soit 8,3 % de l'emploi total. Les recettes du tourisme ont dépassé en 2025 les 500 Md KES (soit 3,8 Md USD, soit 2,8 % du PIB), un chiffre en hausse de +10,6 % par rapport à 2024.

Le tourisme au Kenya se caractérise par une fréquentation majoritairement domestique, mais des recettes plutôt tirées par les visiteurs internationaux. En 2025, le Kenya a comptabilisé 5,2 millions de visiteurs domestiques, contre 2,65 millions de visiteurs internationaux. Ces arrivées incluaient de l'ordre de 250 000 membres de la diaspora kényane, soit 9,4 % des arrivées internationales. Selon le WTTC, les visiteurs internationaux généreraient plus la moitié des dépenses touristiques (52,4%), contre 47,6 % pour les visiteurs domestiques. La clientèle étrangère provient des marchés régionaux et « long-courriers » : l'Afrique représentait ainsi en 2025 37,6 % de l'ensemble, devant l'Europe (25,6 %) et les Amériques (14,0 %). Les États-Unis constituaient le premier pays d'origine avec 304 491 visiteurs (11,5 % des arrivées), devant l'Ouganda (8,8 %) et la Tanzanie (8,0 %). La France se situait à la 11e place, avec 52 298 visiteurs (soit 2,0 % du total).

La croissance du secteur s'est poursuivie en 2025. Les arrivées internationales sont passées de 2,47 millions en 2024 à 2,65 millions en 2025 (+7,2 %). Ce sont les arrivées de la diaspora qui ont progressé le plus rapidement, de +13,4 % par rapport à 2024. Cette dynamique a notamment été soutenue dans une certaine mesure par l'amélioration de la connectivité aérienne (augmentation du nombre de liaisons et des capacités), et aussi, pour la clientèle africaine, par la facilitation des procédures d'entrée[1]. Début 2026, la crise au Moyen-Orient a toutefois perturbé la connectivité aérienne du Kenya, notamment *via* les hubs du Golfe. *Kenya Airways* a ainsi suspendu sa liaison Nairobi-Dubaï jusqu'à mi-mai et les vols et périodicité des grandes compagnies du Golfe ont été perturbés. L'exposition du secteur à ces hubs est significative : selon la *Kenya Association of Travel Agents*, environ 50 % du trafic en correspondance vers le Kenya transite par le Moyen-Orient.

[1] En 2025, le Kenya a supprimé l'autorisation de voyage électronique (AVE) pour les ressortissants africains et autorise depuis juillet la majorité d'entre eux à entrer sans visa pour 60 ou 90 jours selon leur nationalité. Pour les autres voyageurs, l'AVE en ligne, instaurée en janvier 2024, reste obligatoire pour les séjours de 90 jours maximum. La procédure est entièrement dématérialisée.

Un secteur porté par les loisirs, mais marqué par une forte concentration géographique et des fragilités structurelles

Les loisirs constituent le premier motif des arrivées internationales au Kenya (46,0 % en 2025), **devant les visites familiales** (29 %) **et les voyages d'affaires et conférences**[2] (20,0 %). Les autres motifs (transit, éducation, religion, sport et santé) représentent ensemble environ 5 % des arrivées. La nature des flux varie logiquement selon les marchés : les loisirs représentent près de 80% des arrivées européennes et 70% de celles des Amériques. Les flux africains sont davantage liés aux affaires (35,9 %) et aux visites familiales (32,4 %), et dans une moindre mesure, aux loisirs (21,2 %). Les autres motifs, notamment le transit, l'éducation et la religion, représentent 10,5 %.

L'activité touristique reste concentrée autour de quelques pôles et connaît une saisonnalité marquée. Jomo Kenyatta International Airport (JKIA), l'aéroport international de Naironi, a concentré 67,4 % des arrivées internationales en 2025, confirmant le rôle central de la capitale comme principale porte d'entrée du pays. Mombasa International Airport en représentait 9,2 % des arrivées, avec une activité principalement liée au tourisme balnéaire. Les autres arrivées passent notamment par les frontières terrestres (Busia, Namanga), qui jouent un rôle important dans les flux régionaux (tourisme d'affaires ou familial). L'offre d'hébergement est, elle aussi, concentrée : sur 114 524 lits recensés au Kenya, Kilifi (14,5 %), Mombasa (12,2 %) et Nakuru (12 %) disposent des capacités les plus importantes. Cette concentration reflète le poids du littoral dans le tourisme balnéaire et la solidité du circuit des safaris. Nairobi dispose également d'une capacité d'hébergement significative (6,1 %), mais inférieure à celle des principaux comtés côtiers. L'activité touristique présente une saisonnalité marquée : elle culmine en juillet-août, période favorable aux safaris et au tourisme balnéaire, ainsi qu'en décembre, sous l'effet des déplacements de fin d'année et des retours de la diaspora. Depuis octobre 2026, les visiteurs étrangers, à l'exception des ressortissants de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), doivent souscrire auprès d'un assureur kényan une assurance santé obligatoire de 44 USD, valable 90 jours, qui renchérit le coût des séjours.

Plusieurs contraintes continuent néanmoins de peser sur le développement du secteur, en particulier les difficultés de mobilité, les besoins en compétences et les effets croissants du changement climatique. Malgré le développement du réseau routier, les déplacements terrestres restent parfois difficiles, en particulier sur le « dernier kilomètre », en raison de la congestion sur les grands axes (saturés par les flux de transport de marchandises entre Mombasa et la frontière ougandaise notamment), de l'état de certaines routes (notamment le réseau secondaire) et des enjeux de sécurité routière (les routes kényanes demeurent particulièrement dangereuses). Le secteur fait également face à des besoins de formation, tant dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme que dans les compétences numériques, afin d'accompagner sa montée en gamme et son développement (surtout en dehors des grandes zones traditionnelles de destination du tourisme). La forte dépendance du tourisme (en valeur) aux ressources naturelles (parcs, tourisme balnéaire…) accroît son exposition au changement climatique. Les sécheresses et la raréfaction de l'eau affectent la faune et les écosystèmes, tandis que les inondations et l'érosion côtière menacent les infrastructures et certains sites patrimoniaux (Fort Jesus à Mombasa, vieille ville de Lamu…). Le développement touristique, parfois incontrôlé, exerce également des pressions sur ces mêmes ressources, à travers les consommations d'eau et d'énergie, les émissions et les déchets.

Stratégie de développement, investissements et présence française

Les autorités kényanes misent sur la diversification de l'offre, des marchés et des destinations. La *National Tourism Strategy 2025-2030* vise à réduire la dépendance aux segments des safaris et au balnéaire, en développant notamment le tourisme culturel, l'écotourisme, le bien-être, le sport, l'agritourisme et le tourisme d'affaires. Il prévoit également d'améliorer l'accès aux destinations secondaires (infrastructures de transport), la formation et la durabilité du secteur. À horizon 2030, le projet ambitionne 5 millions d'arrivées internationales et 1 200 Md KES (9,3 Md USD) de recettes touristiques, contre respectivement 2,65 millions et 501,3 Md KES (soit 3,8 Md USD) en 2025. Il fixe également un objectif de plus de 200 Md KES (1,5 Md USD) d'investissements

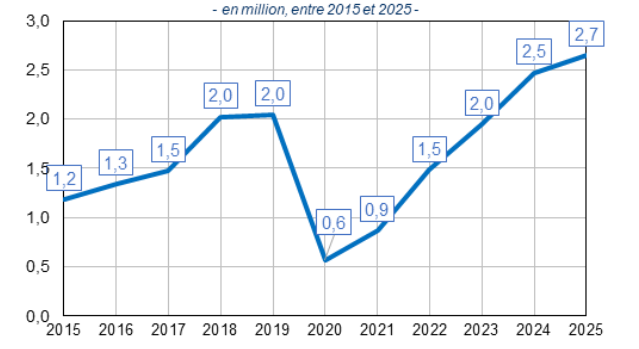
[2] MICE : Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions

touristiques par an. La stratégie envisage par ailleurs la création d'un *National Green Tourism Fund* pour soutenir l'éco-certification, les infrastructures résilientes et les projets communautaires de conservation.

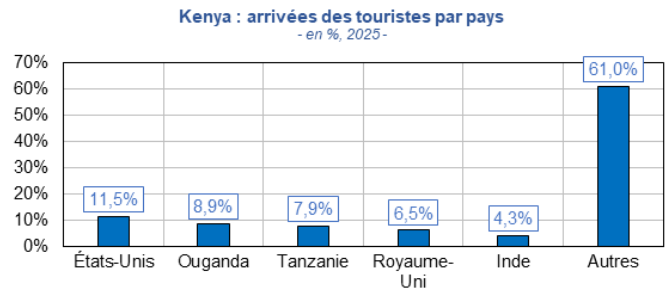
L'écotourisme se développe également autour de modèles associant conservation et retombées pour les communautés locales, notamment à travers les *conservancies* communautaires et des projets de conservation. Cette dynamique s'accompagne d'une diffusion de standards de tourisme responsables, portée notamment par *Ecotourism Kenya*, qui associe opérateurs touristiques, communautés locales et déploie le programme de certification « *Eco-Rating*[3] » auprès des hébergements touristiques.

Plusieurs projets structurants accompagnent le développement du secteur et de sa connectivité. Le *Bomas International Convention Centre* (BICC, grand centre de conférences), lancé en 2025, doit renforcer les capacités de Nairobi pour l'accueil de grands événements. Les investissements dans les transports comprennent également la modernisation et l'extension de l'aéroport JKIA, des investissements dans les aéroports de Mombasa et Kisumu et l'extension du *Standard Gauge Railway*[4] (SGR) de Naivasha vers Kisumu et Malaba, engagée en 2026. Enfin, les autorités kényanes entendent également se positionner sur le marché des grands évènements sportifs internationaux, avec plusieurs succès récents : la Coupe d'Afrique des nations 2027 sera co-organisée avec l'Ouganda et la Tanzanie, et les Championnats du monde d'athlétisme de 2029 se tiendront à Nairobi. Ces évènements s'adossent à des investissements dans les infrastructures sportives[5] et d'accueil.

La France, à travers ses entreprises et instruments de financements, contribue au développement du secteur touristique kényan. Sa présence couvre notamment l'hôtellerie, la connectivité aérienne et l'écotourisme. La coopération française soutient également la préservation de la biodiversité, qui constitue l'un des principaux atouts de la destination. Le FFEM a ainsi financé, à hauteur de 2 M EUR de subvention, le projet *Ecological Connectivity in Northern Kenya*, désormais achevé, mis en œuvre par l'AFD dans les comtés de Marsabit et d'Isiolo. L'AFD finance également, sous la forme d'une subvention destinée aux organisations de la société civile, le projet **«** Cet'izens – Mobilisation citoyenne autour de la protection des cétacés dans l'océan Indien **»** (2025-2028), auquel participe la *Watamu Marine Association*, afin de promouvoir la sensibilisation, l'écotourisme durable et la protection de la biodiversité marine.



Source : Tourisme performance report (2023, 2025)



Source : Tourisme performance report (2025)

[3] Le programme de certification *Eco-rating* est un dispositif de certification du tourisme durable visant à promouvoir un tourisme responsable au Kenya.

[4] Ligne de chemin de fer à voie normale de Mombasa à Nairobi.

[5] Le stade international Raila Odinga, d'une capacité de 60 000 places et situé à Nairobi, sera officiellement inauguré le 5 janvier 2027, avant son entrée en fonction pour la Coupe d'Afrique des nations

Afrique de l'Est – Ouganda



Par le SE de Kampala

Un secteur touristique dynamique, porté par les richesses naturelles

Le tourisme constitue un secteur stratégique de l'économie ougandaise. En 2025, sa contribution totale a représenté 5,9 % du PIB et 4,3 % de l'emploi total. . Il constitue l'une des premières sources de devises du pays : les recettes issues des visiteurs internationaux ont atteint 1,6 Md USD en 2025, soit environ 16 % des recettes d'exportation et près de 70 % des exportations de services. La demande repose majoritairement sur les visiteurs africains (89 % des arrivées), en particulier kényans et rwandais, mais les visiteurs hors Afrique, moins nombreux, dépensent davantage et progressent rapidement, portés par l'Inde, les États-Unis et le Royaume-Uni. L'offre, fondée sur la biodiversité (gorilles de Bwindi, parcs nationaux, sources du Nil), reste cependant freinée par des infrastructures de transport insuffisantes, un besoin de main-d'œuvre, un budget de promotion limité et des risques sécuritaires et sanitaires régionaux. Les autorités font du tourisme l'une des quatre priorités de la Vision 2040 et comptent sur la CAN 2027 pour accélérer les investissements hôteliers et d'infrastructures. La présence française reste limitée à quelques tour-opérateurs spécialisés et aux lignes de crédit vertes de Proparco.

Un tourisme en forte croissance, porté par les marchés régionaux et internationaux

Le tourisme représente un poids significatif dans l'économie ougandaise (5,9 % du PIB et 4,3 % de l'emploi total). La contribution directe du tourisme s'élevait à environ 1,7 Md USD en 2025, soit 3 % du PIB. En ajoutant les effets indirects et induits (chaîne d'approvisionnement, investissements), le tourisme contribue à 5,9 % du PIB (3,9 Md USD). Le secteur a reçu 1,4 Md USD d'investissements (publics et privés), soit 12,6 % du total national en 2024. Il a généré 877 000 emplois en 2024, soit 7,5 % de la population active ougandaise (au 5ème rang). Le tourisme est donc un très fort pourvoyeur de main-d'œuvre, notamment pour les jeunes et les régions rurales entourant les parcs nationaux.

Le tourisme constitue une source majeure de devises et contribue positivement à la balance des services de l'Ouganda. En 2025, l'Ouganda a enregistré 1,6 Md USD de recettes issues des visiteurs internationaux (et encore 1,7 Md USD sur l'année fiscale 2025-2026, malgré le contexte de l'épidémie d'Ébola). Le tourisme est un secteur excédentaire pour le pays : en 2023, les exportations (*inbound tourism*) ont représenté 903 M USD, pour des importations (*outbound tourism*) de 251 M USD, soit un excédent de 653 M USD. Au total, le tourisme constitue l'une des premières sources de devises du pays (environ 16 % des recettes d'exportation et près de 70 % des exportations de services). À cela, s'ajoutent les dépenses du tourisme domestique. Celles-ci auraient représenté 128 M USD en 2024, réalisées par 3,3 millions d'Ougandais à l'occasion de 20 millions de déplacements. Si les touristes internationaux dépensent bien davantage par jour que les résidents, ce marché domestique n'en représente pas moins un volume d'activité essentiel pour l'économie, notamment pour l'hôtellerie et les parcs nationaux.

La demande touristique étrangère repose sur la prédominance des visiteurs en provenance du continent africain (89 % des arrivées en 2022-2023) et notamment d'Afrique de l'Est (76 %), en particulier le Kenya (46,2 %), le Rwanda (19,5 %) et le Soudan du Sud (7,3 %). Les visiteurs hors Afrique ne représentaient que 11 % du total, en provenance d'Asie (4,4 %) et notamment d'Inde (3,2 %), d'Europe (3,1 %) et notamment du Royaume-Uni (1 %), et des États-Unis (1,6 %). Cette répartition est cohérente avec les raisons invoquées pour les voyages : les visites familiales ou à un ami sont la cause de 35,4 % des déplacements, les affaires 17,3 % et le diversement, 17,2 %. Les visiteurs hors Afrique jouent toutefois un rôle économique notable : d'une part, leur plus faible nombre est compensé par un montant plus élevé de dépenses (2 144 USD par séjour, vs 986 USD en moyenne) ; d'autre part, ces dernières années ont vu une forte hausse de ces visiteurs, dont la part a dépassé 20 %, notamment en provenance d'Inde (devenue la première destination hors Afrique), suivie par les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine (qui a dépassé certains marchés européens) et l'Allemagne. La France a connu une forte progression en 2025 avec 7 500 visiteurs, faisant d'elle l'un des principaux marchés européens pour l'Ouganda.

Une offre fondée sur la biodiversité, confrontée à des contraintes structurelles

La faune et les paysages constituent les principales attractions touristiques, notamment l'observation des gorilles de montagne dans leur habitat du parc de Bwindi (classé à l'UNESCO) ; les chimpanzés sauvages de la forêt de Kibale (surnommée « la capitale des primates »), les Murchinson Falls, dans le plus grand parc national du pays ; les lions arboricoles du parc de Queen Elizabeth ; et le parc sauvage et reculé de Kidepo Valley. L'Ouganda est aussi célèbre pour son tourisme d'aventure ou sportif, avec le rafting en eaux vives, le kayak ou les croisières sur les sources du Nil à Jinja ; les treks dans les Rwenzori, les « Montagnes de la Lune » aux sommets enneigés culminant à 5 109 mètres ; ou les randonnées au lac de cratère de Bunyonyi, abri de l'une des plus riches faunes d'oiseaux du continent. En conséquence, l'activité touristique se concentre autour des écosystèmes naturels situés dans le Sud-Ouest et le Grand Virunga (Bwindi et Mgahinga), pour les gorilles de montagne ; l'Ouest et la région des Lacs (parc de Queen Elizabeth et forêt de Kibale) ; le nord-ouest (Muchinson Falls). Kampala et Entebbe concentrent le tourisme d'affaires et le tourisme MICE (*meetings, incentives, conferences and exhibitions*).

En matière d'hébergement, le parc hôtelier connaît une croissance soutenue, en phase avec l'expansion du tourisme. Fin 2025, l'Ouganda comptait 117 établissements d'hébergement classés, incluant 77 hôtels urbains et 23 lodges de safari. Ils sont souvent gérés par des marques internationales ou des écolodges haut de gamme, et se concentrent à 65 % dans la région centrale (Kampala et Wakiso) et à 27 % dans les circuits d'écotourisme de l'Ouest. Des structures de milieu de gamme et pour budget modeste se trouvent dans les centres-villes et sous forme de camps de toile ou de *guest houses*, près des parcs. À l'inverse, les zones touristiques émergentes manquent d'infrastructures de qualité suffisante. Au total, plus de 3 800 établissements hôteliers sous licence sont recensés, représentant une offre de plusieurs dizaines de milliers de chambres et de lits. Cette capacité, allant de l'hôtellerie urbaine aux structures de brousse, présente une grande diversité quant à la qualité des services et des infrastructures, en particulier dans les zones rurales ou reculées. L'offre d'hébergement de milieu de gamme souffre souvent d'un manque d'entretien, d'un accès instable à l'eau courante et à l'électricité, et de tarifs jugés élevés par rapport à des destinations concurrentes au Kenya ou en Tanzanie.

L'activité est saisonnière : elle culmine pendant les saisons sèches (décembre-février et juin-août), propices aux safaris et l'observation des gorilles, et ralentit pendant les saisons des pluies (mars-mai et septembre-novembre), lorsque les pistes deviennent difficilement praticables.

Le développement du tourisme fait face à plusieurs défis : insuffisance des infrastructures, vulnérabilités environnementales, risques sécuritaires et sanitaires, ainsi que coût élevé de la connectivité aérienne. Outre la concentration de l'offre hôtelière (*cf.* supra) : en termes d'infrastructures, si les axes routiers principaux reliant Kampala aux grandes villes sont asphaltés (et assez bien entretenus), les routes secondaires sont souvent des pistes, difficilement praticables pendant la saison des pluies. Les liaisons aériennes domestiques restent chères et peu fréquentes, ce qui limite le tourisme à haut pouvoir d'achat souvent pressé par le temps. Le pays manque par ailleurs de main d'œuvre qualifiée, du fait d'une absence de centres de formation hôtelière et touristique de niveau international. Les contraintes environnementales pèsent aussi sur le secteur, notamment l'impact du dérèglement climatique, qui provoque des inondations dévastatrices des ponts, des routes et des lodges, et la fonte des glaciers des Rwenzori, qui menace le tourisme d'alpinisme. La forte croissance démographique accentue le braconnage, la déforestation et les conflits d'usage entre la faune et les communautés, autour des aires protégées. Enfin, l'absence de traitement des déchets et des eaux usées dans les zones touristiques denses menace les écosystèmes fragiles. D'autres contraintes sont plus spécifiques à l'Ouganda : le pays (via l'*Uganda Tourism Board*) consacre à sa promotion un budget inférieur à celui des pays avoisinants (et concurrents), ce qui limite sa visibilité. Bien que l'Ouganda soit un pays stable, sa proximité avec des zones de conflits (est de la RDC, Soudan du Sud) engendre des alertes de sécurité ; il en va de même du risque épidémique, comme celle du virus Ébola. Enfin, les crises au Moyen-Orient ont compliqué l'accès aux corridors aériens et accru le coût du transport. La compagnie nationale *Uganda Airlines* comme les compagnies aériennes desservant Entebbe ont maintenu leurs liaisons, mais ces incertitudes et ce coût accru ont pu freiner la croissance.

Une stratégie de développement soutenue par les investissements et les partenariats

Le tourisme fait partie des quatre priorités de développement des autorités ougandaises *(Agriculture, Tourism, Mining, and Science & Technology)*, au cœur de la Vision 2040, avec pour ambition de décupler le PIB de 50 Md USD en 2010 à 580,5 Md USD (*Tenfold Growth Strategy*). Les autorités ont mis en place une série de plans pour atteindre leur objectif : i) le Plan directeur du tourisme 2014-2024, qui visait à accroître les recettes en devises à plus de 1,4 Md USD par an et à créer plus de 150 000 emplois ; ii) le Nouveau plan stratégique du Tourisme (2026) ; iii) le Plan stratégique de l'*Uganda Tourism Association* 2026–2030, reposant sur une mobilisation du secteur privé pour renforcer l'offre d'hébergement, la promotion de la destination et la formation des jeunes ; iv) enfin, le Master Plan 2027-2042, en cours de préparation, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Union européenne. Ces plans reposent sur un appui budgétaire accru au secteur, aux infrastructures routières, à la sécurité des parcs et à la marque *Explore Uganda* ; sur l'accent donné au tourisme d'aventure et de conservation, à l'écotourisme, à l'agritourisme et à l'« Afro-tourisme », ainsi que l'usage d'outils numériques et de l'intelligence artificielle (IA) pour moderniser l'accueil et la promotion ; enfin, sur le profit à tirer de la Coupe d'Afrique des Nations (AFCON) 2027 pour stimuler les investissements hôteliers et la mise à niveau des infrastructures de transport et d'hébergement. Les experts ont émis plusieurs critiques à ce plan : une fragmentation et un manque de coordination entre les stratégies, les politiques et les plans ; une inadaptation des soutiens financiers aux entreprises, notamment aux PME ; une insuffisante valorisation salariale des formations et une concurrence de la main-d'œuvre informelle ; la faiblesse et le manque de coordination du développement des produits, le caractère limité des offres touristiques et la fragmentation des messages ; une communication insuffisante sur les incidents liés à la santé et à la sécurité du pays vis-à-vis des visiteurs étrangers ; l'insuffisance persistante des infrastructures de transport ; l'absence d'objectifs de référence. Il a été proposé de positionner le tourisme comme un secteur transversal, afin de mieux mobiliser les divers ministères concernés ; de mettre en avant les atouts spécifiques de chaque destination ; d'utiliser de manière plus ciblée le statut de patrimoine mondial de l'UNESCO afin d'en tirer un meilleur parti ; enfin, de fixer des objectifs mesurables et de mettre en place une gouvernance pour la mise en œuvre du plan.

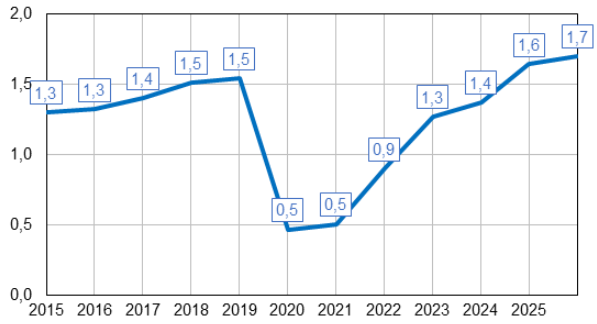
Plusieurs bailleurs soutiennent le développement du secteur : en premier lieu, l'Union européenne a pris une Initiative pour la chaîne de valeur du tourisme durable (2026-2030), dotée de 15,5 M EUR, pour stimuler les petites entreprises et structurer le secteur ; un financement de 50 M EUR a en outre été annoncé pour soutenir la conservation de la nature ; enfin, un programme de 8 M EUR a été mobilisé pour moderniser les chaînes de valeur et l'écotourisme. La Banque Mondiale finance l'amélioration des infrastructures et du patrimoine, comme la rénovation du Musée de l'Ouganda et le soutien au *Uganda Wildlife Education Center*. L'USAID[6] finançait des actions de conservation de la biodiversité et le soutien aux communautés. Enfin, les Pays-Bas appuient le développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure.

Des projets ont aussi été mis en œuvre sur financement public : la modernisation des aéroports, notamment l'aéroport de Kabalega à Hoima et un projet d'aéroport près du parc de Kidepo ; la mise en place du circuit touristique d'Entebbe, qui relie les sites de la presqu'île (Jardin botanique, île Ngamba) par le lac ; l'aménagement de la source du Nil à Jinja ; la construction d'une centaine de chalets haut de gamme dans plusieurs parcs ; et un investissement de 16,6 M USD pour moderniser les infrastructures des Rwenzori. L'*Uganda Development Bank* propose des prêts concessionnels aux hôtels, aux lodges, à la formation en hôtellerie et au transport touristique. Des partenariats publics-privés et des concessions ont été mis en œuvre par l'*Uganda Wildlife Authority* pour la construction de camps de tentes de luxe et d'écolodges dans les zones protégées. Enfin, des accords régionaux ont été passés pour stimuler les investissements technologiques et la promotion croisée, notamment entre l'Ouganda et le Kenya via le *Uganda-Kenya Coast Tourism and Innovation Summit*.

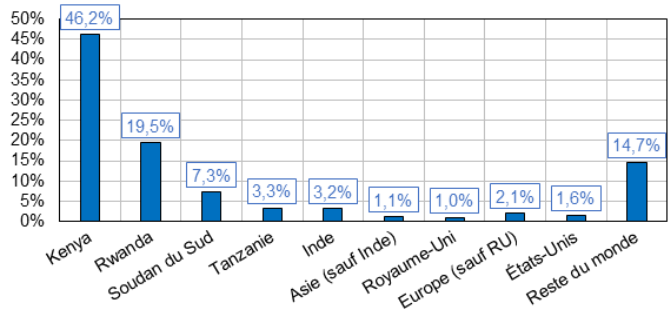
La présence française dans ce secteur se limite à quelques tour-opérateurs locaux, spécialisés dans l'écotourisme, les safaris sur mesure et l'aventure haut de gamme. Des leaders du marché français orientent par ailleurs les voyageurs en collaborant avec l'Ambassade d'Ouganda à Paris pour structurer l'offre touristique. Les autorités françaises soutiennent indirectement le secteur touristique en améliorant l'attractivité de l'Ouganda via des projets contribuant à l'accueil de visiteurs et à la préservation de l'environnement. En outre, Proparco

[6] Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), agence américaine d'aide au développement, officiellement fermée le 1er juillet 2025.

octroie des lignes de crédit vertes aux PME locales pour renforcer la transition écologique des structures d'écolodges et l'approvisionnement en circuits courts pour l'hôtellerie. A relever par ailleurs les campagnes de communication de l'Ouganda, notamment à travers sa campagne *Explore Uganda* affichée dans les transports parisiens et sa présence au salon professionnel [IFTM. Top Resa à Paris.]



Source : Ministry of Tourism, Wildlife and Antiquities, *Statistical Abstract 2025 – Tourism Trends and Statistics Report, avril 2026*



Source : Ministry of Tourism, Wildlife and Antiquities (MTWA)

Afrique de l'Est – Rwanda

Par l'ambassade de France au Rwanda



Le Rwanda, acteur d'une stratégie ambitieuse, s'impose comme une destination touristique de référence sur des créneaux à forte valeur ajoutée

Dépourvu de littoral et de vastes espaces de safari comparables à ceux de certains pays voisins d'Afrique de l'Est, le Rwanda dispose d'atouts touristiques plus ciblés et ne peut prétendre attirer des volumes de visiteurs équivalents à ceux des grandes destinations régionales. Pour compenser ces contraintes, le pays concentre ses efforts sur les segments où il bénéficie d'avantages distinctifs : le tourisme d'affaires et le tourisme de loisir, en particulier l'observation des gorilles de montagne et le tourisme sportif. Cette stratégie s'appuie sur une politique active de promotion internationale et sur le développement d'infrastructures structurantes, telles que le centre de conventions de Kigali, les équipements sportifs et le futur aéroport international de Bugesera. Le Rwanda privilégie ainsi un modèle de tourisme haut de gamme, fondé sur la valeur des séjours plutôt que sur leur volume. Ce positionnement présente toutefois un décalage avec la structure actuelle de la demande : les visiteurs issus de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), qui représentent la majeure partie des arrivées, effectuent généralement des séjours plus courts et génèrent des dépenses plus faibles que les visiteurs extra-communautaires.

Un poids économique croissant, porté par les flux régionaux en volume et les touristes arrivant par voie aérienne en valeur

Le tourisme représente un poids significatif dans l'économie rwandaise (10 % du PIB, 8 % de l'emploi). Selon le *World Travel and Tourism Council* (WTTC), sa contribution totale atteignait 2 100 Md RWF (1,5 Md USD) en 2025 (+10,5 % par rapport à 2024), soit 9,8 % du PIB. Le secteur génère de l'ordre de 430 000 emplois, soit 8,4 % de l'emploi total. Selon le *Rwanda Development Board* (RDB), les recettes touristiques ont atteint 685 M USD en 2025, en hausse de +6 % par rapport à 2024. En 2025, les dépenses des visiteurs internationaux représentaient 57,1 % des dépenses touristiques totales, contre 42,9 % pour les visiteurs domestiques. Le secteur est aussi un pourvoyeur net de devises : selon le *National Institute of Statistics of Rwanda* (NISR), les exportations de services de voyage ont atteint 579,5 M USD en 2024, pour un excédent de 215,6 M USD.

La demande demeure massivement régionale. D'après le RDB, les ressortissants de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) représentaient 79,2 % des arrivées en 2025 (1,18 million), soit une diminution de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2024. En 2025, les principaux marchés d'origine du Rwanda étaient la RDC (48 %), la Tanzanie (18 %), l'Ouganda (6 %) et le Burundi (5 %). Cette fréquentation de proximité pèse toutefois moins en valeur qu'en volume : le NISR indique que les arrivées des touristes extra-continentaux concentraient 85 % des recettes entre novembre 2025 et janvier 2026. Le retour de la fréquentation peine toutefois à retrouver son niveau d'avant-crise : avec 1,49 million d'arrivées en 2025, le pays demeure en deçà des 1,6 million de 2019. Les arrivées de l'EAC ont reculé de -5,2 % en 2024, année de l'épidémie de Marburg, déclarée terminée en décembre 2024. La croissance tient donc davantage à la valeur qu'au nombre de visiteurs : les dépenses des non-résidents arrivés par voie aérienne ont ainsi progressé de +9 % en 2025.

Une offre haut de gamme centrée sur les gorilles et l'événementiel, mais soumise à des contraintes structurelles

Le Rwanda privilégie un tourisme haut de gamme plutôt que de masse. Dans le parc national des Volcans, l'observation des gorilles de montagne constitue l'une des expériences les plus emblématiques du pays. Le permis, fixé à 1 500 USD pour les non-résidents, contribue à limiter la fréquentation et à protéger les animaux. Selon le RDB, les dépenses associées au gorille ont atteint 248 M USD en 2025, représentant 36 % des recettes du tourisme. L'offre se diversifie autour des parcs et de l'écotourisme : les trois parcs nationaux ont enregistré 155 394 visites en 2025 et 40,8 M USD de recettes propres. L'Akagera, géré avec African Parks, a accueilli 59 538 visiteurs et est devenu en 2025 le premier parc du réseau à couvrir ses coûts de fonctionnement. À l'ouest, le

lac Kivu tient lieu de destination lacustre dans un pays sans façade maritime : le RDB y recense 106 M USD d'investissements hôteliers et touristiques sur cinq ans, concentrés à Gisenyi (Rubavu), Kibuye (Karongi) et Rusizi.

Le tourisme d'affaires constitue le second pilier de la stratégie du pays. Kigali s'appuie sur le *Kigali Convention Centre*, inauguré en 2016 et accueille des rendez-vous continentaux comme l'Africa CEO Forum. Selon le RDB, le segment MICE (*Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions*) a généré 94,7 M USD en 2025, soit près de 14 % des recettes, grâce à l'accueil de 165 événements et 61 888 délégués. Le sport et la culture complètent l'offre : le stade Amahoro et la BK Arena accueillent compétitions et concerts. Le RDB mise sur les grands événements, tels que les Championnats du monde de cyclisme sur route de l'UCI (septembre 2025) ou la Basketball Africa League, et sur des partenariats de visibilité avec le Paris Saint-Germain, l'Atlético de Madrid, les Los Angeles Clippers et les Los Angeles Rams. La programmation musicale contribue également au rayonnement du Rwanda comme destination événementielle, en attirant à la BK Arena des artistes de renommée internationale. En 2025 et 2026, la scène rwandaise a ainsi accueilli des artistes de premier plan tels que John Legend, Davido, Doja Cat, pour son premier concert sur le continent, UB40, Diamond Platnumz et Rema, qui a clôturé les festivités de Kwita Izina.

Le développement du secteur reste néanmoins confronté à des contraintes structurelles. Les recettes dépendent fortement des activités liées aux gorilles et l'exploitation d'écosystèmes fragiles imposent une régulation des flux de visiteurs pour garantir la durabilité des parcs. Par ailleurs, l'hébergement haut de gamme reste limité hors de la capitale et la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. La formation, notamment hôtelière, apparaît comme un levier et figure parmi les domaines d'intervention de l'Agence française de développement au Rwanda. Enfin, le positionnement tarifaire élevé du Rwanda, notamment au regard des destinations voisines proposant des expériences comparables, peut limiter son attractivité pour une clientèle plus large. La fréquentation est par ailleurs saisonnière : les saisons sèches (juin-septembre et décembre-février) favorisent le trekking et les safaris, tandis que mars-mai et octobre-novembre sont généralement moins propices. Par ailleurs, le pays reste exposé aux chocs sanitaires régionaux. L'épidémie d'Ebola à virus Bundibugyo, déclarée en RDC en mai 2026, a freiné les déplacements dans la sous-région, même si aucun cas n'a été signalé au Rwanda. L'impact n'est pas chiffré, mais il a donné lieu aux reports de quelques conférences et à des annulations hôtelières depuis le développement de l'épidémie.

Une montée en gamme adossée au développement du Bugesera

Dans le cadre de la deuxième Stratégie nationale de transformation (NST2, 2024-2029), le Rwanda ambitionne de porter ses recettes issues du tourisme à 1,1 Md USD en 2029, en privilégiant un tourisme haut de gamme et durable, la diversification de l'offre et l'accueil de grands événements internationaux. Le nouvel aéroport international de Bugesera en est le projet structurant : le Qatar, via la Qatar Investment Authority, détient 60 % du projet et prévoit d'y injecter 1,1 Md USD supplémentaires. Le ministère des Infrastructures vise 75,4 % d'avancement en juin 2027, et le RDB prévoit une capacité de 7 millions de passagers par an en première phase, puis de 14 millions à terme, contre 1,2 million pour l'aéroport de Kigali. Dans le prolongement de cette stratégie, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et Formula One ont annoncé le 13 octobre 2026 un accord de dix ans pour un Grand Prix d'Afrique sur un circuit à construire dans le Bugesera, avec une première course envisagée au début des années 2030. Le directeur général du RDB évoque 100 000 spectateurs et près de 300 000 visiteurs sur un week-end, ainsi qu'une exploitation du site hors compétitions. Les investissements privés complètent l'offre : le RDB recherche un exploitant pour le Karongi Lakeside Resort, sur les rives du lac Kivu (10 à 30 M USD). La présence française se concentre dans l'hôtellerie, du haut de gamme à la croisière sur le lac Kivu, et dans l'immobilier mixte, avec le développement à Kigali d'un complexe associant commerces, loisirs, bureaux et hôtel. Elle couvre également la connectivité aérienne, avec des itinéraires Paris–Kigali avec correspondance, en complément de la liaison directe opérée par RwandAir vers Paris-Charles-de-Gaulle depuis juin 2023, que la livraison en août 2026 d'un premier Airbus A330-200, sur cinq prévus, doit aider à développer.

Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar Es Salam



Le tourisme, un moteur essentiel de croissance et de développement

La Tanzanie est une destination touristique importante du continent africain. Le pays est mondialement réputé pour sa faune et ses plages. Le mont Kilimandjaro, le Parc national du Serengeti et les plages à Zanzibar en constituent les principales attractions. En 2025, le tourisme a confirmé son poids stratégique dans l'économie tanzanienne, puisqu'il génère près de 4,4 Md USD de recettes (+13 %) et contribue à 2,29 millions arrivées internationales (+7,1 %). Le secteur représente environ 17,2 % du PIB, 25 % des exportations de biens et services et plus de 1,4 million d'emplois directs. Les principaux marchés émetteurs sont les États-Unis, l'Italie, la France, le Kenya et le Royaume-Uni. L'offre repose principalement sur les safaris, les parcs nationaux et les plages de Zanzibar. Le développement du secteur reste toutefois freiné par les déficits de compétences, les infrastructures et la connectivité aérienne insuffisantes, ainsi que les risques climatiques. Le gouvernement entend diversifier l'offre, développer les circuits du Sud et renforcer le tourisme d'affaires. La présence française s'étend dans plusieurs segments de la chaîne touristique en Tanzanie, notamment le transport aérien, les services aéroportuaires et l'hôtellerie.

Le tourisme est un secteur fondamental pour l'économie tanzanienne

Le tourisme constitue un pilier majeur de l'économie tanzanienne et une source essentielle de devises. En 2025, les recettes touristiques ont atteint 4,4 Md USD, en hausse de +13 % par rapport à 2024 (3,9 Md USD). Le nombre de visiteurs internationaux est passé de 2,14 millions en 2024 à 2,29 millions en 2025, soit une progression de +7,1 %. En incluant le tourisme domestique, la Tanzanie a accueilli environ 5,94 millions de touristes en 2025, dont 3,64 millions de visiteurs domestiques. Le tourisme représente aujourd'hui environ 25 % des exportations de biens et services et 17,2 % du PIB. Il constitue ainsi l'une des principales sources de recettes en devises du pays, derrière les activités minières. Le secteur joue également un rôle important dans l'emploi et la réduction de la pauvreté. Il contribue à plus de 1,4 million emplois directs dans le tourisme, avec une forte participation des femmes. Le secteur s'est pleinement rétabli et a dépassé les niveaux d'avant la pandémie de COVID-19, le nombre d'arrivées de touristes affichant une reprise à +50,2 % par rapport aux chiffres de 2019, grâce à une forte demande mondiale, à une meilleure connectivité aérienne et à des efforts accrus pour promouvoir la Tanzanie comme une destination de premier plan.

Les principaux marchés émetteurs de touristes internationaux sont les États-Unis (12,4 %), l'Italie (11,8 %), la France (7 %) et le Kenya (6,4 %). À Zanzibar, l'Italie (18,8 %) et la France (10,6 %) occupent respectivement les première et deuxième place par nationalité d'origine des visiteurs. La reconnaissance internationale de la destination, notamment à travers les distinctions obtenues aux *World Travel Awards 2025*, renforce son attractivité.

La Tanzanie valorise une offre touristique diversifiée, malgré des défis structurels

En 2025, la Tanzanie a consolidé sa position de destination touristique internationale, notamment grâce aux safaris et au tourisme balnéaire. Les voyages de loisirs et de vacances représentaient en 2025 près de 65% des arrivées internationales (mais 93% à Zanzibar, où le tourisme balnéaire constitue 78 % des principales activités touristiques). L'observation de la faune, les visites à la famille et aux amis ainsi que les voyages d'affaires complètent cette offre. Les primo-visiteurs représentent 62,4 % des visiteurs en Tanzanie et 77,9 % à Zanzibar, principalement originaires de marchés lointains comme l'Espagne, les États-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie. Les visiteurs récurrents proviennent davantage des pays voisins, notamment le Kenya, la Zambie, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe.

Le pays dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel : les zones protégées couvrent 38 % du territoire, qui compte 16 parcs nationaux, deux parcs nationaux marins, une aire de conservation et 72 réserves. Toutefois, l'activité reste concentrée dans le Nord, la région d'Arusha attirant 86 % des visiteurs des parcs. Parmi les principales attractions figurent le Ngorongoro (14,2 %), le Serengeti (13,1 %), Stone Town (11,6 %), les plages

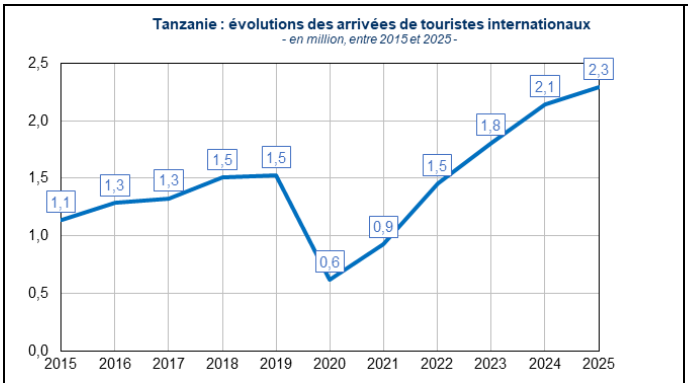
(11,1 %) et le Tarangire (9,0 %). La Tanzanie se classe au quatrième rang mondial pour sa beauté naturelle. La reconnaissance internationale du secteur s'est notamment traduite par l'attribution du prix *European Quality Choice Diamond Award 2025* à Tanzania National Parks (TANAPA) et le classement du Serengeti comme meilleur parc animalier d'Afrique par *Breaking Travel News en mai 2025*.

Le développement touristique demeure néanmoins confronté à plusieurs contraintes. Selon le *Travel & Tourism Development Index 2026* du Forum économique mondial, des progrès restent nécessaires en matière de qualification de la main-d'œuvre et de disponibilité des compétences. Les infrastructures touristiques et de transport sont insuffisantes et inégalement réparties, tandis que les connexions aériennes, routières et numériques restent perfectibles. La mise sur liste noire des compagnies aériennes tanzaniennes par la Commission européenne à l'été 2025 a eu une incidence sur l'activité touristique. Le changement climatique menace également les ressources naturelles, particulièrement à Zanzibar, exposée à la montée du niveau de la mer et aux événements extrêmes. Les perturbations liées aux élections présidentielles d'octobre 2025 ont affecté l'image du pays qui s'est fortement détériorée à l'étranger. L'assurance voyage obligatoire de 44 USD, mise en place sur la Tanzanie continentale à partir du 1er octobre 2026 (elle existait déjà pour Zanzibar depuis octobre 2024), renchérit le coût des séjours, alors que la dépense moyenne atteignait déjà 289 USD par personne et par nuit en 2025, contre 243 USD en 2024.

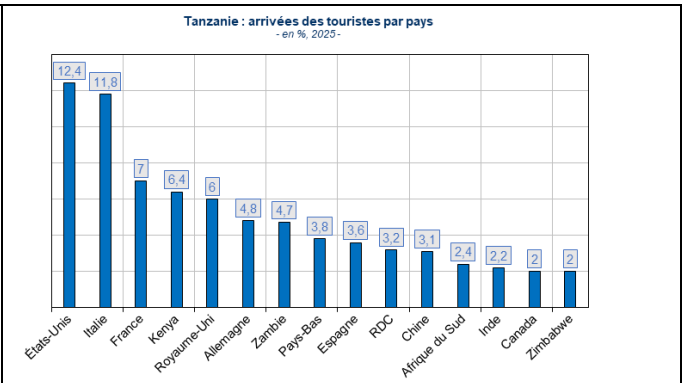
Des ambitions gouvernementales en faveur du développement du secteur et des opportunités pour les entreprises françaises

Le gouvernement tanzanien entend poursuivre la croissance du secteur en diversifiant l'offre, en renforçant les infrastructures et en promouvant le tourisme durable. Le plan stratégique 2021/22-2025/26 du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme prévoit notamment le développement de nouvelles aires de conservation et de réserves, ainsi que le renforcement du tourisme d'affaires. L'investissement de 26 M USD dans la réhabilitation de l'aéroport d'Iringa, opérationnel pour les vols commerciaux depuis février 2025, illustre les efforts engagés pour améliorer l'accès aux circuits du Sud. L'accueil de grands événements internationaux devrait soutenir le développement du tourisme d'affaires et événementiel. Parmi les rendez-vous figurent la 153e Assemblée de l'Union interparlementaire à Arusha en octobre 2026 et la finale mondiale des *World Travel Awards* en décembre 2026. La co-organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2027 par la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda, du 19 juin au 17 juillet 2027, constitue également une opportunité majeure pour renforcer l'attractivité touristique du pays.

La présence française couvre plusieurs maillons de la chaîne touristique. Dans le transport aérien, des liaisons directes relient Paris à Zanzibar et au Kilimandjaro, et Amsterdam à Dar es Salaam. Dans le commerce en aéroport, des boutiques hors taxes sont exploitées à l'aéroport international Julius Nyerere de Dar es Salaam, en partenariat avec un acteur local. Dans l'hôtellerie, deux établissements ont été inaugurés à Zanzibar en septembre 2026, pour plus de 50 M USD d'investissements et la création de plus de 300 emplois directs. Les enseignes hôtelières françaises restent toutefois peu représentées en Tanzanie, mais plusieurs entrepreneurs français y dirigent des hôtels ou des lodges, à Zanzibar et dans les grands parcs. Le développement du tourisme tanzanien offre ainsi des perspectives aux entreprises françaises, notamment dans l'hôtellerie, les transports, les infrastructures aéroportuaires et les services touristiques.



Source : Bureau National des Statistiques



Source : Bureau National des Statistiques

Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis-Abeba



Un potentiel touristique à structurer pour diversifier l'économie djiboutienne

Dans ce pays très aride et disposant d'un territoire restreint, le secteur du tourisme reste très marginal et dominé par le tourisme d'affaires. Les attaques houthis en mer Rouge et la guerre au Moyen-Orient compliquent la situation. Les atouts naturels et culturels de Djibouti pourraient pourtant soutenir la diversification de son économie afin d'atteindre l'objectif de 1 million de touristes fixé par le gouvernement dans le cadre de « Vision Djibouti 2035 ». Pour y parvenir, il faudra lever plusieurs obstacles (offre peu structurée, infrastructures insuffisantes, licences peu claires, compétences locales limitées, manque de données) grâce à des réformes ciblées : licences par site, encadrement des campings, révision des permis de travail et système de statistique public.

Un tourisme encore limité, principalement porté par les activités professionnelles

Djibouti demeure une destination peu fréquentée : elle a accueilli 145 000 touristes internationaux en 2022, date des dernières données disponibles, contre 167 000 en 2019, avant la crise sanitaire (-13,2 %). La fréquentation reste essentiellement liée aux affaires, en lien avec l'activité portuaire et commerciale et la présence de bases militaires de cinq pays (France, États-Unis, Chine, Japon, Italie), dont les proches des personnels stationnés constituent une part importante des visiteurs. La clientèle est dominée par les Européens : en 2021, 38 % des touristes venaient de France, 29 % d'autres pays européens et 8 % des États-Unis. Les autorités cherchent à diversifier ces marchés, notamment vers la Chine, l'Éthiopie et l'Allemagne. Les attaques houthies en mer Rouge et la guerre au Moyen-Orient pèsent naturellement sur les perspectives du secteur.

Des atouts naturels et culturels exceptionnels freinés par des contraintes structurelles

Djibouti dispose d'atouts naturels uniques : le Lac Assal (point le plus bas d'Afrique, -155m par rapport au niveau de la mer), les massifs du Goda et du Mabla, la Forêt de Day, le volcan Ardoukoba et le Lac Abbé. À ces sites terrestres s'ajoute un écotourisme marin de premier plan, avec les récifs du golfe de Tadjourah, l'île Moucha et la nage avec les requins-baleines, ainsi qu'un patrimoine culturel multiethnique et côtier, authentique mais encore sous-exploité commercialement. Sa position géographique, à proximité de l'Égypte, de l'Éthiopie et des Émirats et reliée par des vols régionaux courts, favorise le développement de segments à fort potentiel : tourisme d'affaires, événementiel, culturel et de nature.

Le développement touristique de Djibouti reste freiné par plusieurs faiblesses structurelles. L'offre est peu structurée et chère, avec des produits limités et des coûts de prestation élevés. Les infrastructures demeurent insuffisantes : routes d'accès aux sites en mauvais état et équipements de base absents (eau, signalisation, sanitaires). La connectivité aérienne est limitée, le pays étant classé au-delà des 100 pays les plus connectés[7]. Le régime d'octroi des licences pour l'exploitation d'infrastructures n'est pas clair, ce qui conduit à des aménagements mal organisés. Le déficit de compétences locales impose en outre le recours à un personnel étranger lourdement taxé, ce qui alourdit les coûts d'exploitation. Enfin, le manque de données empêche de planifier le développement du secteur et d'évaluer la rentabilité des investissements.

Des réformes nécessaires pour transformer le potentiel touristique en croissance durable

Dans le cadre de « Vision Djibouti 2035 », le gouvernement ambitionne d'attirer 1 million de touristes. Dans un contexte mondial porté par la recherche d'expériences et les voyages « détour » vers des destinations peu connues, Djibouti est idéalement placé pour s'imposer comme une destination émergente à forte valeur

[7] Classement de l'International Air Transport Association. Djibouti était classé 100ème en 2019. Dans le rapport de 2025, le pays n'est désormais plus classé dans le top 100.

ajoutée. Atteindre cet objectif exige un cadre réglementaire plus clair et incitatif. Il s'agit d'abord de mettre en place des licences touristiques propres à chaque site, conformément à la loi de 2025, afin de définir la capacité d'accueil et les aménagements autorisés. Elles devraient s'accompagner d'un processus clair d'évaluation des propositions d'investissement spontanées, ainsi que de directives de communication et de consultation des parties prenantes. La réglementation sur les camps pourrait également inclure officiellement les campings et hébergements saisonniers temporaires. Enfin, l'article 2 de la loi n° 28/AN/13/7ème L de 2013 pourrait être révisé afin de réduire le coût annuel des permis de travail (112 dollars), en contrepartie d'une obligation de formation du personnel local, contrôlée et sanctionnée si nécessaire. Un système public de données et de statistiques à jour permettrait enfin de mieux suivre le développement du secteur.

Corne de l'Afrique – Éthiopie



Par le SE d'Addis Abeba

Le tourisme, un secteur à fort potentiel entre patrimoine exceptionnel et défis sécuritaires

Pays doté de nombreuses ressources touristiques de tout premier ordre dont 12 sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Éthiopie connait depuis 2020 de multiples crises externes et internes ayant fortement entravé le développement du secteur. Cependant, le gouvernement a récemment annoncé des recettes de 5 Md USD générées par le secteur du tourisme et 1,6 million de visiteurs internationaux. Afin de stimuler le secteur et augmenter son attractivité, le gouvernement développe de nouvelles destinations, cherche à augmenter le nombre et la qualité des lieux d'hébergement, développe le tourisme d'affaires et cherche à faire de l'Éthiopie une destination de référence pour l'accueil de grands événements internationaux. Des bailleurs sont également impliqués dans le développement du secteur notamment à travers des prêts octroyés à des hôteliers.

Un secteur qui se développe malgré des contraintes sécuritaires

Au cours des dernières années, le secteur du tourisme en Éthiopie a connu plusieurs crises qui se sont enchainées. La pandémie de la Covid 19 a eu, à partir d'avril 2020, un effet dévastateur sur le secteur qui a connu une chute de -84 %, passant de 1,4 million de visiteurs en 2019 à 228 200 en 2020. La guerre dans le Tigray entre 2020 et 2022 a eu des répercussions sur les régions Amhara et Afar. Elle a été suivie par des instabilités dans la région Amhara où se trouvent de multiples attractions touristiques telles que les églises monolithes de Lalibela, le château de Fasil Ghebbi à Gondar et les monts Simiens. La région Oromia connaît également des troubles plus disséminés. Enfin, au cours de la dernière année les tensions ont repris dans le Tigray, culminant par une reprise des affrontements armés, qui menacent de s'étendre dans la région.

Cependant, selon les données communiquées par les autorités, l'Éthiopie a généré 5 Md USD de recettes grâce au secteur du tourisme au cours de l'année fiscale 2025/2026 et reçu 1,6 million de visiteurs internationaux. Ces recettes représentent une hausse de +21 % par rapport à l'exercice précédent, alors que le nombre de visiteurs internationaux a progressé de 300 000 sur la même période. Le tourisme domestique quant à lui s'éleverait à 30 millions de visiteurs soit environ 19 fois plus que l'international et a généré 60 Md ETB (327 M EUR) sur l'année fiscale. En outre, le secteur aurait généré 10,9 % des emplois dans le pays. D'autre part, sur la même année fiscale, le tourisme d'affaires et événementiel (MICE) représentait environ 10 % des touristes se dirigeant vers l'Éthiopie. Le pays a organisé, sur la période, 204 conférences qui ont attiré 166 000 conférenciers internationaux.

De nombreuses ressources touristiques et un nécessaire monté en gamme des infrastructures

L'Éthiopie figure parmi les premiers pays à avoir vu leurs sites naturels et culturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dès 1978. Actuellement le pays possède 12 sites classés au patrimoine mondial dont 10 sites culturels et 2 sites naturels. De plus, l'Éthiopie a 7 éléments inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Le pays possède en tout 14 parcs nationaux. Les principaux pôles touristiques sont situés dans le nord du pays. Les sites touristiques emblématiques du pays, tels que le château fort de Fasil Ghebbi à Gondar et les églises monolithiques de Lalibela, attirent un flux important de visiteurs à l'occasion de grandes fêtes religieuses notamment Timkat (Epiphanie éthiopienne) à Gondar et Noël éthiopien à Lalibela. Toutefois l'instabilité persistante dans la région Amhara a gravement affecté le tourisme vers ces sites situés en zone rouge, le nombre de visiteurs internationaux annuel à Lalibela étant passé d'environ 50 000 avant les conflits à moins de 100 en 2024. De ce fait 45 hôtels de la ville ont fermé leurs portes, causant la perte de 1500 emplois.

Bien que le nombre total de chambres d'hôtel disponibles en Éthiopie ne soit pas connu, la ville d'Addis Abeba compterait 25 000 chambres. Par ailleurs, d'après le rapport *2026 Hotel Chain Development Pipeline*

in Africa de W Hospitality Group, l'Éthiopie disposerait d'un portefeuille de projets hôteliers en construction représentant 5964 chambres réparties dans 34 hôtels. Le gouvernement ambitionne d'accroitre la capacité d'hébergement de la ville en vue de la COP32 avec l'objectif ambitieux d'atteindre 80 000 avant novembre 2027.

Concernant la disponibilité des infrastructures, bien que les routes menant vers les sites touristiques depuis la capitale demandent à être développées, améliorées et sécurisées, la présence d'Ethiopian Airlines, principale compagnie aérienne en Afrique, facilite les déplacements vers l'Éthiopie depuis de nombreux pays ainsi que les déplacements domestiques. La compagnie, dont le réseau poursuit son expansion, annonçait 150 destinations internationales et 25 destinations domestiques lors de la présentation de ses résultats 2025/2026. Cette dynamique devrait être soutenue par le futur aéroport international de Bishoftu, dont la mise en service est prévue en 2030, avec une capacité initiale annoncée de 60 millions de passagers par an et 110 millions à terme. Les offres alternatives de transport comme les bus restent toutefois à développer et compliquées compte tenu de la situation sécuritaire du pays.

Le secteur est également affecté par le changement climatique notamment dans les monts Balé et les monts Simien qui voient leur faune endémique se réduire d'année en année à cause du réchauffement climatique et de l'installation de populations humaines et de bétail dans leurs habitats. Ceci réduit de manière drastique les ressources disponibles pour la survie de ces espèces tout en les exposant à des maladies. C'est le cas du fameux loup d'Abyssinie, endémique, carnivore le plus menacé d'Afrique avec moins de 500 individus restant actuellement à l'état sauvage.

Le gouvernement prend différentes mesures pour développer le secteur

Le gouvernement éthiopien essaye de développer le tourisme en Éthiopie à travers la diversification des offres touristiques notamment en développant de nouvelles destinations qui ont le potentiel de créer de nouvelles opportunités économiques. A travers des initiatives de collecte de fonds telles que *Dine for Sheger*, *Dine for the Nation* et encore *Dine for Generations*, le gouvernement a financé le développement de sites touristiques régionaux tels que Gorgora, Wonchi et Koysha notamment à travers la construction de lieux d'hébergement. La valorisation du patrimoine naturel et des écolodges a ainsi été élargi à des zones du pays encore peu connues des touristes internationaux. Les lieux d'hébergement et sites touristiques répondant aux standards internationaux sont cependant encore très rares dans le pays. Ces initiatives ont également permis l'embellissement de la capitale par le biais du développement de nombreux espaces verts, l'aménagement des rivières à travers le projet « Riverside » - une réussite incontestable - et zones récréatives, malgré la destruction de milliers d'arbres le long des avenues agrandies dans le cadre du projet « Corridor ».

En outre, le gouvernement fait appel aux partenariats public privé (PPP) pour développer des sites touristiques notamment l'établissement de la Denbi Lake PLC avec le groupe MIDROC et Awash Falls Resort PLC avec Boston Partners. Parallèlement, il essaie de valoriser le patrimoine historique et culturel du pays notamment en assurant le retour des objets historiques dérobés par les armées britannique et italienne en Éthiopie aux XIXème et XXème siècles, ainsi qu'à travers la construction de musées (Adwa Memorial) et l'ouverture au public de sites patrimoniaux (Unity Park, Friendship Park et Palais National ou du Jubilée).

De plus, dans le cadre de sa stratégie de développement du tourisme d'affaires et événementiel (MICE), le gouvernement souhaite positionner le pays comme une destination de référence pour l'accueil de grands événements internationaux. En ce sens, selon les chiffres communiqués par le ministère, sur l'année fiscale 2025/2026 l'Éthiopie a accueilli 204 conférences internationales notamment le sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires et le deuxième sommet africain sur le climat (ACS II). C'est dans cette optique que l'Éthiopie accueillera la prochaine conférence des parties (COP32) en novembre 2027. Le pays a également déposé sa candidature auprès de la Confédération africaine de football (CAF) pour accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (AFCON) qui aura lieu en 2028.

Les bailleurs sont par ailleurs mobilisés pour soutenir le développement du secteur. Dans le domaine de l'hébergement, la SFI a accordé un prêt de 80 M USD au groupe MIDROC pour la construction d'un nouvel hôtel dans la capitale dont l'inauguration est attendue avant la COP32, sous enseigne Marriott. D'autre part, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le ministère du Tourisme se sont associés

pour créer le *Tourism Satellite Account* (TSA) du pays. Ce dispositif permettra au gouvernement de mieux évaluer la contribution du tourisme au PIB, à l'emploi et à l'investissement.

L'implication française dans le secteur du tourisme éthiopien se fait également à travers l'Agence française de développement (AFD) et l'Ambassade de France qui financent des projets dans le domaine de la culture et du patrimoine. L'AFD a ainsi soutenu la restauration du Palais National à Addis Abeba qui a ouvert ses portes en 2025, à travers un don de 25 M EUR ; elle finance également un projet visant la protection, la restauration et le réaménagement du site de Lalibela à travers un don de 5 M EUR. Un deuxième projet visant à assurer la durabilité des églises de Lalibela et d'autres sites patrimoniaux dans les régions Amhara et Tigray bénéficie d'un don de 8,7 M EUR de la part de l'AFD complété par un cofinancement de 1,7 M EUR du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade finance la restauration des différents niveaux du Musée national à Addis Abeba (finalisation des travaux prévue à la fin de l'année). Le Centre français des études éthiopiennes (CFEE) contribue à travers ses programmes de recherche historique et archéologique (dont un important volet paléontologique) à la valorisation du patrimoine éthiopien. En ce qui concerne la présence française dans le secteur touristique éthiopien, celle-ci est aujourd'hui limitée avec quelques rares entreprises françaises de l'étranger (EFE) actives dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, du voyage et de l'écotourisme. De nombreux restaurants et agences de voyage ont disparu depuis 2020. Le secteur possède toutefois un potentiel de développement dans les services touristiques, la valorisation du patrimoine et le tourisme durable, qui pourrait offrir des opportunités pour les entreprises françaises.

Océan Indien – Comores



Par le SE de Tananarive

Un tourisme en croissance, porté par la diaspora, mais contraint par une offre limitée

Le tourisme est un secteur important de l'économie comorienne : il représente 5,5 % du PIB et 9,9 % de l'emploi. Les Comores ont accueilli 80 250 visiteurs en 2024, en hausse de +78 % par rapport à 2019, et les recettes touristiques ont atteint 87 M EUR en 2025. La demande repose principalement sur la diaspora. Le développement du secteur reste contraint par une offre peu structurée : liaisons aériennes limitées, moins de 900 chambres et infrastructures d'accueil insuffisantes. Pour valoriser le potentiel de l'archipel, les autorités misent sur l'écotourisme, sur le patrimoine, désormais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, et sur les Jeux des îles de l'océan Indien de 2027, opportunité de développement et de visibilité internationale.

Un tourisme en essor, encore largement porté par la diaspora

Le tourisme est la deuxième source de recettes extérieures du pays, après les transferts de la diaspora. Selon la Banque centrale des Comores (BCC), les dépenses des visiteurs ont rapporté 87 M€ en 2025, soit 5,5 % du PIB et 36 % de plus qu'en 2019, derrière les transferts privés reçus (332 M€) mais devant les transferts de capital (56 M€), les transferts publics (50 M€) et les exportations de marchandises (27 M€). Le solde reste modeste, car les Comoriens dépensent presque autant lors de leurs voyages à l'étranger (76 M€ en 2025, contre 83 M€ en 2024), soit un excédent d'environ 11 M€. Selon la Banque mondiale, 21 400 emplois directs et indirects ont été créés dans le secteur entre 2015 et 2019, soit 9,9 % de l'emploi total, mais le tourisme reste à un stade « pré-émergent ».

La demande repose avant tout sur la diaspora comorienne. Celle-ci vit majoritairement en France (environ 350 000 personnes) et ses transferts de fonds représentent plus de 20 % du PIB (+6 % par rapport à 2025). En 2023/2024, l'Europe représentait 68 % des arrivées par avion, l'Afrique 19 % et les autres régions (incluant l'Asie, l'Amérique et le Moyen-Orient) 13 %.

Après la chute de 2020, la fréquentation a dépassé son niveau d'avant crise dès 2022. Les arrivées sont passées de 45 080 en 2019 à 6 960 en 2020 (-85 %), avec la fermeture du transport aérien. Elles ont atteint 72 950 en 2023, portées par les croisières et la présidence comorienne de l'Union africaine, qui a triplé les arrivées d'affaires, puis 80 250 en 2024, avant une hausse de 7 % en 2025.[8]

Une offre touristique prometteuse, freinée par l'accessibilité et les fragilités structurelles

L'accessibilité aérienne demeure l'un des principaux freins. L'archipel ne dispose de liaisons aériennes directes qu'avec sept pays ou territoires (Égypte, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Mayotte, La Réunion et Tanzanie), et à aucun en Europe. La hausse du prix du kérosène liée à la guerre au Moyen-Orient a renchéri les billets en 2026. L'offre régionale progresse toutefois, avec les nouvelles liaisons de Royal Air vers Dar es Salaam (juin 2026) et de Madagascar Airlines vers Moroni (juillet 2026).[9]

L'offre repose sur la mer, la nature et le patrimoine, mais ce capital est fragile. Elle associe le balnéaire (nord de la Grande Comore), la nature (Karthala, parc national de Mohéli) et le patrimoine : en juillet 2026, les « médinas des sultanats historiques » sont devenues le premier bien comorien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces atouts sont menacés par l'érosion côtière, aggravée par la montée des eaux et l'extraction de sable, ainsi que par le blanchissement des coraux et les cyclones.

L'hébergement reste limité et l'activité très saisonnière. Concentré à la Grande Comore, le parc comptait 876 chambres en 2024, et 500 à 600 sont en construction. La Banque mondiale relève aussi le manque d'hôtels

[8] Ministre chargé du tourisme, entretien à Tour Hebdo, 27/01/2026 ; BCC, Rapports annuels 2020 (p. 26 et 42), 2023 (§ 1.1.3) et 2025 (p. 11). Graphique 1 : Banque mondiale (WDI) pour 2010-2020, ministère pour 2021-2024, estimation SE pour 2025 (+7 % selon la BCC).

[9] Banque mondiale, CEA, 2023, p. 86 ; ch-aviation, 22/06/2026 ; CAPA, 27/07/2026.

de qualité et des carences en assainissement et en transports. Les arrivées culminent en juillet-août, avec les vacances de la diaspora et les grands mariages.[10]

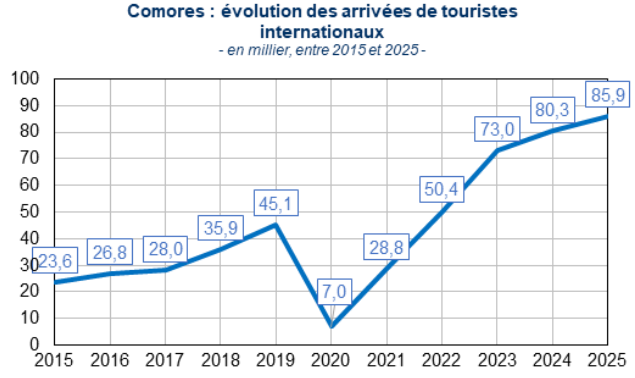
Une ambition touristique élevée, mais des investissements encore incertains

Les autorités visent 200 000 arrivées en 2030, soit 2,5 fois le niveau de 2024. Selon la Banque mondiale, cet objectif du Plan Comores Émergent 2030 suppose une croissance de +15 % par an et dépendra du rythme des investissements. Le ministère a fixé trois priorités : diversifier les marchés émetteurs, combler la basse saison par l'écotourisme et l'événementiel, et monter en gamme. Plusieurs projets structurants sont envisagés, notamment des écolodges, l'aménagement du Karthala, une marina à Mitsamiouli et la restauration de la citadelle d'Anjouan.[11]

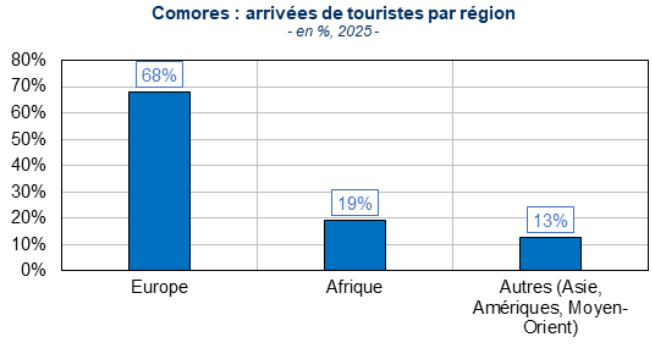
Les Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI), prévus à Moroni du 10 au 19 août 2027, constituent l'échéance majeure. Leur budget est estimé à 80 M EUR, dont 21 M EUR pour un village de 200 villas financé par des banques comoriennes et reconvertible en hébergement touristique. Fin septembre 2026, seules quatre villas étaient achevées, pour une livraison prévue fin mai 2027 ; l'eau, l'électricité et les transports restent des défis majeurs.

Le principal projet hôtelier est à l'arrêt. Le chantier de l'hôtel Galawa (cinq étoiles, 115 chambres), porté par l'égyptien Elsewedy Electric et financé par Afreximbank (56 M EUR), est suspendu depuis début 2025, après plus de 17 M EUR versés. La BAD finance par ailleurs un corridor maritime (nouveaux quais à Moroni et à Mohéli, environ 125 M EUR), lancé en octobre 2025.[12]

La présence française reste limitée. Un groupe français transforme avec un investisseur émirien un hôtel de Moroni en établissement haut de gamme de 159 chambres, et une société française conçoit les infrastructures sportives des Jeux. L'AFD, dont le portefeuille en cours aux Comores atteignait 258 M€ à mi-2025, a financé la protection du parc national de Mohéli (3 M€, 2014-2020), conduit le projet Ulanga Mali (19,6 M€ dont 5,6 M€ de l'UE, 2024-2030) et cofinance avec le FFEM le programme RECOS de la Commission de l'océan Indien (10 M€, lancé en 2020), porté sur place par l'ONG française Noé.[13]



Source : ONU Tourisme/Banque mondiale (2010 - 2020), Ministère de l'Environnement et du Tourisme (2021 - 2024), BCC apport annuel (2025)



Source : Annuaire statistique du tourisme de l'Union des Comores

[10] Banque mondiale, Indian Ocean Islands Tourism Sector Review: Comoros, 2013, p. 5 et 8 ; annuaire statistique du tourisme; Banque mondiale, CEA, 2023, p. 4 et 86.

[11] Banque mondiale, CEA, 2023, p. 88 ; Banque mondiale, Comoros Economic Update, juin 2025, p. 13.

[12] Al-Fajr Quotidien, 16/06/2026 ; BAD, communiqués du 05/08/2024 et du 29/10/2025.

[13] Mayotte Hebdo, 17/11/2025 et 02/12/2025 ; AFD, plaquette Comores, juillet 2025, et fiches projets ; COI, 07/11/2024.

Océan Indien – Madagascar



Par le SE de Tananarive

Un tourisme en croissance, mais toujours en deçà de ses ambitions

Le tourisme représente environ 11 % du PIB de Madagascar et 9 % de l'emploi formel. Il constituait, en 2025, la deuxième source de recettes extérieures du pays, après les produits miniers, et a globalement retrouvé son niveau d'avant la pandémie. La demande repose surtout sur la clientèle européenne, et la destination est desservie par de nombreuses compagnies internationales, dont Air France, Emirates et Neos Air (vols charters vers Nosy Be). Le secteur reste toutefois freiné par la faiblesse des infrastructures (routes, électricité, liaisons aériennes intérieures), le coût élevé de la destination et l'instabilité politique. Madagascar ambitionne d'accueillir un million de touristes d'ici 2028, en misant notamment sur l'écotourisme et le tourisme balnéaire.

Un tourisme en croissance, encore dépendant de la connectivité et des infrastructures

Le tourisme représente un poids significatif dans l'économie malgache (11 % du PIB et près de 9 % de l'emploi formel). Le secteur représente environ 11 % du PIB[14]. Selon le FMI, les recettes de voyages ont atteint 808,5 M USD en 2025, en légère hausse de +1,4 % par rapport à 2024 (797,6 M USD). Il représentait 59 742 emplois formels directs en 2025 selon le Ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA) soit près de 9 % de l'emploi formel[15]. Ces emplois sont répartis à plus de 85 % dans l'hôtellerie et restauration et le reste dans les établissements de voyages et de prestations touristiques. Le tourisme était en 2025 la deuxième source de recettes extérieures de Madagascar, après les produits miniers (dont le nickel, le cobalt et l'ilménite).

Le tourisme malgache est fortement dépendant au marché européen. La demande touristique malgache repose principalement sur la clientèle européenne, qui représentait 44 % des arrivées par voie aérienne au premier semestre 2026, selon le MTA. Les visiteurs en provenance d'Asie, des Amériques et du Moyen-Orient constituent ensemble 48 % des arrivées, tandis que les pays africains n'en représentent que 8 %. La répartition des arrivées selon le mode de transport confirme la prédominance du transport aérien. En effet, 90 % des touristes arrivent par avion, dont 62 % via l'aéroport international d'Antananarivo et 28 % par les aéroports régionaux, contre 10 % de croisiéristes au premier semestre 2026. Les principaux motifs de séjour sont liés à l'écotourisme, notamment la découverte des aires protégées, au tourisme balnéaire, aux visites familiales ainsi qu'aux déplacements d'affaires.

La grande superficie du territoire et le coût élevé des liaisons aériennes intérieures vers les destinations côtières constituent des contraintes à la mobilité touristique. Ces tarifs contribuent à maintenir l'attractivité du transport terrestre, en particulier durant la haute saison, mais peuvent également freiner les déplacements vers les régions et limiter l'accès à certaines destinations pour une partie des voyageurs. La France occupe une place prépondérante, représentant à elle seule près du quart des arrivées touristiques au 1er semestre 2026 (24,6 %), loin devant l'Italie (7,6 %), la Chine (7,3 %) et la Pologne (3,1 %). La fréquentation italienne est notamment concentrée sur l'île de Nosy Be, portée entre autres par les vols charters, en particulier ceux associés au groupe Alpitour. À l'inverse, les marchés de proximité de l'océan Indien demeurent relativement modestes, avec 2,4 % de visiteurs mauriciens et 1,3 % de visiteurs comoriens. La clientèle africaine reste également limitée, l'Afrique du Sud représentant 1,3 % des arrivées.

Depuis la crise sanitaire liée à la Covid-19, le tourisme à Madagascar a progressivement renoué avec la croissance, retrouvant une dynamique qui le rapproche de son niveau record d'avant la pandémie. Le pays a accueilli 330 909 touristes en 2025, soit une hausse de +4 % par rapport à 2024, puis 151 532 visiteurs au premier semestre 2026 (+0,5 % en glissement annuel), selon le ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA). La fréquentation annuelle de 2025 se rapproche ainsi du record de 2019, établi à 348 660 arrivées. Cette comparaison doit toutefois être nuancée, les statistiques récentes intégrant également les arrivées de

[14]Selon la Banque mondiale en 2024.

[15] sur un volume d'emplois formels estimé à 700 000 par la CNaPS en 2025

croisiéristes, ce qui peut affecter leur comparabilité avec les données historiques. La progression enregistrée en 2025 a notamment bénéficié de l'organisation du sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en août, qui a contribué à soutenir les arrivées de visiteurs. Cette reprise est intervenue après un effondrement sans précédent de la fréquentation touristique lors de la pandémie de COVID-19. Les arrivées ont chuté de -75 % en 2020, à 87 100 visiteurs, avant de s'effondrer davantage en 2021, avec seulement 7 800 arrivées, soit une baisse de -91 % par rapport à 2020.

L'accès aérien se développe mais demeure limité à l'aune du potentiel important du pays. Madagascar a quasiment retrouvé, s'agissant des rotations aériennes, un niveau d'ouverture comparable à la situation qui prévalait avant la crise sanitaire. L'ensemble des compagnies aériennes qui opéraient à Madagascar ont réouvert leur ligne. Air France assure 5 liaisons hebdomadaires sur le territoire entre Paris et Tananarive, contre 2 pour Corsair (qui a redémarré ses vols entre Tananarive et Saint Denis en 2024). Ainsi que 2 nouvelles liaisons hebdomadaires entre Saint Denis et Nosy Be (en partenariat avec Air Madagascar), 2 liaisons vers les Comores ont été relancées en juillet 2026. Emirates Airlines a pour sa part effectué son vol inaugural à l'aéroport d'Ivato en septembre 2024 (4 vols par semaine entre Dubaï et Tananarive, en passant par les Seychelles). La sud-africaine Airlink a obtenu trois liaisons hebdomadaires depuis février 2024. Sur le volet domestique, la compagnie aérienne nationale Madagascar Airlines détient le monopole. A l'international, Air France est en 1ère position avec 29 % de part de marché en 2024 suivi d'Ethiopian (16 %), Air Austral et Ewa (16 %), Air Mauritius (15 %), Neos (9 %) et Kenya Airlines (7 %).

Une offre fondée sur les atouts naturels, freinée par les contraintes structurelles

L'offre touristique malgache repose principalement sur la forte attractivité de ses zones côtières et de ses aires protégées, et, dans une moindre mesure, sur la valorisation de son patrimoine culturel et architectural. Elle bénéficie également de l'apport de la diaspora malgache, estimée à 480 000 personnes en 2026 par le ministère des Affaires étrangères, dont près de 90 % résideraient en France (soit environ 432 000 personnes), constituant ainsi un vivier important de visiteurs potentiels. Le tourisme de nature, centré sur la découverte des aires protégées, constitue un segment majeur de l'offre touristique nationale. Il s'appuie notamment sur l'activité des principaux tour-opérateurs, dont plusieurs sont regroupés au sein de TOP Madagascar (Association des Tours Opérateurs Professionnels de Madagascar). Selon les données de l'association, les aires protégées ont accueilli 145 220 visiteurs internationaux en 2024, soit 67 % de la fréquentation touristique internationale. Par ailleurs, l'Allée des Baobabs, à proximité de Morondava, a enregistré à elle seule 58 000 visiteurs en 2025, selon Madagascar National Parks, illustrant l'attractivité des sites naturels emblématiques du pays. Toutefois, la valorisation de ces atouts demeure entravée par plusieurs contraintes structurelles. Le déficit d'infrastructures et l'enclavement de certaines destinations touristiques, parfois accessibles uniquement par voie aérienne ou par des axes routiers fortement dégradés, limitent leur desserte et leur développement. À ces difficultés s'ajoutent les pressions environnementales croissantes sur le patrimoine naturel, notamment le changement climatique et la déforestation, ainsi que les enjeux d'insécurité, en milieu urbain comme rural. Dans un contexte d'instabilité politique, ces facteurs sont susceptibles d'affecter l'image de la destination et d'inciter certaines clientèles internationales à privilégier des destinations concurrentes. Enfin, l'insuffisance des infrastructures et des services adaptés aux standards internationaux limite également la capacité du pays à développer une offre touristique haut de gamme et à capter une clientèle à plus forte valeur ajoutée.

Madagascar compterait ainsi plus de 3 000 infrastructures d'accueil touristiques (hôtels, restaurants, activités touristiques) et plus de 34 465 chambres en 2025 selon le MTA. La région de Tananarive accueille près d'un tiers des établissements, et deux sites touristiques (Nosy-Be et Diego) concentrent environ 15 % des structures dans la région Diana (Nord). Tamatave, Tuléar et Majunga et leurs environs ont respectivement 9 %, 8% et 7% des structures hôtelières recensées dans l'Ile. A Tananarive, près de 110 structures compteraient près de 3000 chambres dont une dizaine d'établissements avec une capacité supérieure à 100 chambres. Nosy-Be dispose d'une cinquantaine d'établissements pour près de 2000 chambres et Tamatave une dizaine de structures de près de 1000 chambres.

Le pays peut se prévaloir de nombreuses destinations emblématiques. Au nord-ouest de Madagascar, l'Ile de Nosy-Be accueille une part substantielle des touristes venant séjourner à Madagascar, à travers un nombre

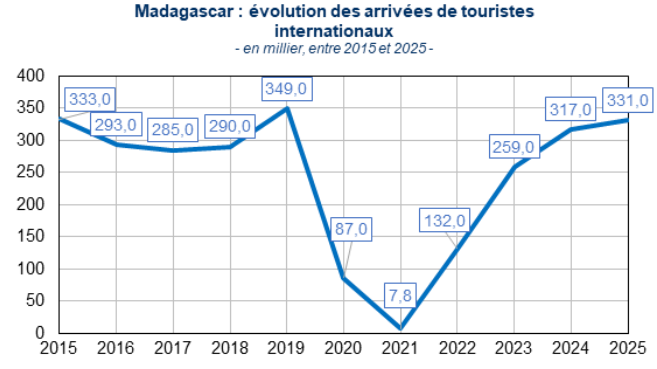
important d'établissements notamment détenu par des hôteliers italiens et une infrastructure aéroportuaire exploitée par Ravinala Airports (détenu par les français Meridiam et Aéroports de Paris (ADP). Le groupe italien Alpitour opère ainsi de manière intégrée des vols charter via la compagnie aérienne Neos Air et est propriétaire de plusieurs établissements proposant un nombre important de chambres (Andilana Beach pour 204 chambres et Amarina Resort).

Une ambition de croissance soutenue par la montée en gamme et les investissements

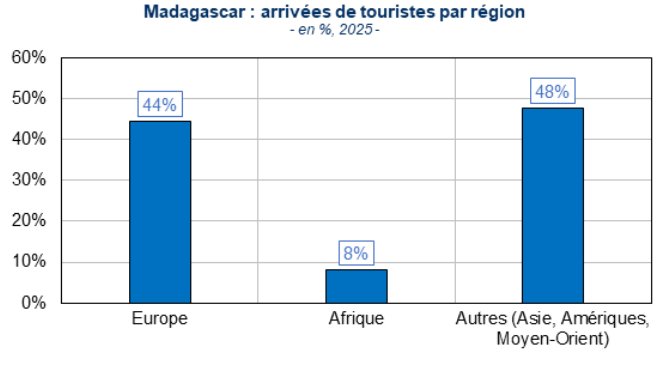
Sous l'ancienne administration, Madagascar s'était fixé l'objectif ambitieux d'atteindre un million de touristes à l'horizon 2028, un cap qui demeure une priorité pour le gouvernement de la Refondation. La réalisation de cette ambition suppose toutefois la levée de plusieurs contraintes structurelles et la mise en œuvre de réformes articulées autour de trois axes principaux : (i) le renforcement de la connectivité aérienne, notamment à travers le plan « Phoenix » de redressement de Madagascar Airlines, dont le changement de dénomination en Air Madagascar est envisagé ; (ii) la diversification et la montée en gamme de l'offre touristique, afin de compléter le positionnement historique du pays sur l'écotourisme par le développement de segments moyen et haut de gamme ; et (iii) l'amélioration des infrastructures de mobilité, en particulier du réseau routier et des conditions de sécurité, ainsi que le renforcement de la formation et de la professionnalisation de la main-d'œuvre touristique.

Les principaux investissements dans le secteur sont réalisés par des opérateurs nationaux parfois franchisés avec des grandes enseignes internationales. Le groupe hôtelier, Radisson Hotel Group s'est implanté à Madagascar avec la signature en avril 2019 via le groupe Talys (ex-Sanifer ; famille Hassanaly) d'un accord pour la gestion de trois hôtels, représentant au total 254 chambres. Le groupe malgache ENAC (famille Soundardjee) a également réalisé des investissements dans le secteur du tourisme avec des investissements à Nosy-Be (Royal Beach, Vanila Hotel et Royal Andilana Resort) ou à Majunga (Baobab Tree Hotel). Le groupe Luceo (Feride Ismael) a pour sa part implanté le groupe Marriott en 2026 à travers les hôtels existants qu'il possède, notamment le Centell. La famille Ramanandraibe détient un hôtel à Tananarive (Tana Hôtel) et dans le Sud du pays (Mikea Lodge). L'homme d'affaires M. Ravatomanga possédait la chaîne hôtelière Azura et développait également un projet hotelier sur l'île Sakatia, en partenariat avec le groupe Leong. Des investisseurs mauriciens sont également présents à travers Time + Tide (famille Dalais) dans le très haut de gamme / luxe exclusif avec Miavana sur l'île d'Ankao (au large du nord-est). Dans le nord-est le groupe Constance détient ainsi l'hôtel Tsarabanjina.

La France est présente dans l'hôtellerie à travers des franchises internationales détenues par des acteurs économiques de nationalité française, ainsi que par des structures de taille plus modeste. Ces franchises couvrent à la fois le segment des hôtels d'affaires à Antananarivo, avec deux établissements totalisant plus de 350 chambres pour un investissement cumulé d'environ 30 M EUR, dont un centre de conférences inauguré en 2020, et le segment balnéaire haut de gamme, avec un établissement sur l'île de Sainte-Marie. La présence française se décline également à travers des hôtels historiques de la capitale, détenus par des groupes familiaux.



Source : Madagascar Trans Air/ ONU Tourisme / Banque mondiale



Source : Ministère du tourisme et de l'artisanat

Océan Indien – Maurice

Par le SE de Tananarive



Le tourisme, pilier de l'économie, confirme sa résilience malgré les tensions géopolitiques et les perturbations aériennes

Avec 1,44 million de visiteurs et 103,35 Md MUR (environ 2,18M USD) de recettes en 2025, le tourisme est un pilier de l'économie mauricienne. La France métropolitaine et La Réunion représentent à elles seules près d'un tiers des arrivées et les entreprises françaises occupent une place établie dans cette filière, du transport aérien à l'hôtellerie. Au-delà de son niveau pré-Covid, la fréquentation poursuit sa progression en 2026, malgré les tensions géopolitiques et les perturbations aériennes. Le secteur reste toutefois confronté à des défis structurels : vulnérabilité climatique, tensions sur la main-d'œuvre et dépendance au secteur aérien. Le Budget 2026/2027 cible ces enjeux à travers le renforcement des liaisons aériennes, l'encadrement des hébergements non hôteliers et la formation.

Un tourisme résilient, fortement dépendant des marchés extérieurs et du transport aérien

En 2025, Maurice a accueilli 1,4 million de touristes (+ 3,9 % par rapport à 2024), pour une population d'environ 1,2 million d'habitants.[16] Le ratio de 1,1 touriste par habitant, illustre l'importance structurelle du tourisme dans l'économie du pays et son positionnement parmi les destinations fortement dépendante de l'activité touristique. Les recettes touristiques brutes ont ainsi atteint 103,3 Md MUR (2,2 M USD) en 2025. Sur les huit premiers mois de 2026, elles se sont élevées à 74,6 Md MUR (1,6 M USD), contre 63,0 Md MUR (1,3 M USD) sur la même période de 2025, soit une hausse de +18,3 %. Elles constituent une source importante de recettes courantes extérieures et contribuent au financement des importations.[17] En 2025, le tourisme représentait 9,0 % du PIB. Il contribue également de manière significative à l'emploi : selon le dernier *Tourism Satellite Account* disponible, portant sur 2022, les activités directement liées au tourisme représentaient 68 037 emplois, soit 12,4 % de l'emploi total. Ce périmètre couvre notamment l'hébergement, la restauration, les transports de voyageurs, les agences de voyages et les loisirs.[18]

La France métropolitaine constitue le premier marché émetteur, avec 337 502 arrivées (23,5 % du total), devant le Royaume-Uni (154 990 ; 10,8 %), La Réunion (145 029 ; 10,1 %), l'Allemagne (122 166 ; 8,5 %) et l'Afrique du Sud (110 287 ; 7,7 %). L'Inde se classe au sixième rang, avec 75 808 arrivées (5,3 %), en forte progression de +33,5 % par rapport à 2024.[19]

La fréquentation touristique reste très largement tributaire du transport aérien : en 2025, 1,4 million de visiteurs sont arrivés par voie aérienne, soit 98,3 % du total, contre 24 459 par voie maritime (1,7 %). Le secteur demeure ainsi fortement exposé aux tensions géopolitiques, aux fluctuations du prix du pétrole et aux perturbations des grands hubs de transit. Il a néanmoins fait preuve de résilience face à la crise au Moyen-Orient, aidé par une certaine diversification de la connectivité aérienne. En décembre 2025, Emirates a renforcé sa desserte de Maurice depuis Doubai en programmant un troisième vol quotidien. En 2026, Ethiopian Airlines a ouvert une liaison directe depuis Addis-Abeba en juillet, tandis qu'Airlink a lancé une liaison depuis Le Cap en octobre. Air Mauritius a également programmé des vols supplémentaires vers Paris au printemps 2026 afin de préserver la desserte européenne dans le contexte des tensions internationales.[20]

---

[16] Population and Vital Statistics – January–June 2026 : https://statsmauritius.govmu.org/Pages/Statistics/ESI/Population/Pop_Vital_Jan-Jun26.aspx

[17] Bank of Mauritius, Gross Tourism Earnings – December 2025 et Gross Tourism Earnings – August 2026 : https://www.bom.mu/publications-and-statistics/statistics/external-sector-statistics/gross-tourism-earnings

[18] Statistics Mauritius, International Travel and Tourism – Historical Series, tableau 8 : https://statsmauritius.govmu.org/Pages/Statistics/By_Subject/Tourism/SB_Tourism.aspx ; Tourism Satellite Account, 2018–2022 : https://statsmauritius.govmu.org/Documents/Statistics/By_Subject/Tourism/SIT/TSA_Report_Yr18_260224.pdf

[19] Statistics Mauritius, International Travel and Tourism – Year 2025 :

[20] Emirates : https://www.emirates.com/media-centre/emirates-to-introduce-third-daily-flight-to-mauritius-to-facilitate-travel-from-airlines-network; Ethiopian Airlines : https://corporate.ethiopianairlines.com/eaa/home/ethiopian-airlines-to-launch-direct-

Après être tombées de 1,4 million en 2019 à 300 000 en 2020 sous l'effet de la pandémie de Covid-19, les arrivées touristiques ont progressivement retrouvé leur niveau d'avant-crise sanitaire, dépassé en 2025 avec un peu plus d'1,4 million de visiteurs. En 2026, la dynamique est restée favorable : 1 million de touristes ont été accueillis sur les neuf premiers mois, soit une progression de +3,4 % sur un an, tandis que les recettes touristiques brutes ont augmenté de +18,3 % sur les huit premiers mois.[21]

Une offre balnéaire haut de gamme confrontée aux vulnérabilités climatiques

Le tourisme mauricien repose principalement sur une offre balnéaire et hôtelière haut de gamme, valorisant les plages, les lagons et les activités nautiques. Selon l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM), le parc hôtelier comptait 105 établissements et 13 411 chambres en août 2025. Les hôtels 4 et 5 étoiles représentaient 71 établissements et 85,2 % de la capacité en chambres, confirmant le positionnement haut de gamme de la destination. L'offre se concentre sur les côtes nord, ouest et est, notamment autour de Grand Baie, Flic-en-Flac, Le Morne et Belle Mare. Le sud-est bénéficie également d'atouts patrimoniaux et marins, tandis que l'intérieur de l'île présente un potentiel de diversification autour des parcs naturels, de la randonnée et du patrimoine. La concentration des infrastructures et de l'activité sur le littoral limite, néanmoins, la diffusion territoriale des retombées économiques et expose particulièrement le modèle touristique aux effets du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer, l'érosion des plages, les épisodes cycloniques et la dégradation des récifs coralliens menacent à la fois les écosystèmes qui fondent l'attractivité de la destination et les équipements touristiques. Les variations des précipitations et l'augmentation des températures accentuent également les risques de tension sur les ressources en eau, alors que les hôtels ont des besoins importants.

Les défis du tourisme mauricien, entre modernisation et diversification

Le Budget 2026/2027 identifie, ainsi, trois enjeux prioritaires pour le secteur : la connectivité aérienne, la régulation des hébergements touristiques non hôteliers et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée Le premier concerne la connectivité aérienne, dans un contexte d'incertitudes géopolitiques susceptibles de perturber les liaisons internationales. Le gouvernement prévoit de renforcer les possibilités de correspondance, notamment Istanbul, Paris-CDG, Nairobi, Johannesburg, Addis-Abeba et Djeddah, ainsi que d'accroître les fréquences sur les liaisons directes. Le deuxième enjeu concerne la régulation des hébergements touristiques non hôteliers. Face au manque de données détaillées sur ce segment, les autorités souhaitent constituer une base de données exhaustive et instaurer un mécanisme de certification fondé sur le respect des obligations réglementaires, alors que les modes d'hébergement semblent se diversifier. La part des touristes déclarant séjourner à l'hôtel est ainsi passée de 75,4 % en 2024 à 67,0 % en 2025, au profit des séjours en résidences touristiques ou chez des proches. Le troisième enjeu porte sur la pénurie de main-d'œuvre locale qualifiée. Le budget prévoit de développer des formations en hôtellerie et en tourisme davantage adaptées aux besoins des entreprises et d'élargir le vivier de recrutement. La mobilité du personnel hôtelier vers d'autres secteurs ou vers l'étranger, motivée notamment par de meilleures rémunérations et conditions de travail, accentue les tensions sur la main-d'œuvre. Les opportunités offertes par le secteur de la croisière constituent un débouché alternatif pour certains professionnels formés à l'hôtellerie. Le recours à la main-d'œuvre étrangère permet de répondre à une partie des besoins, mais soulève des enjeux d'intégration, de formation et de maintien de la qualité de service. La préservation de la qualité des prestations et du plurilinguisme du personnel, qui constituent des marqueurs distinctifs de l'« accueil mauricien », représente à cet égard un enjeu de compétitivité pour la destination.

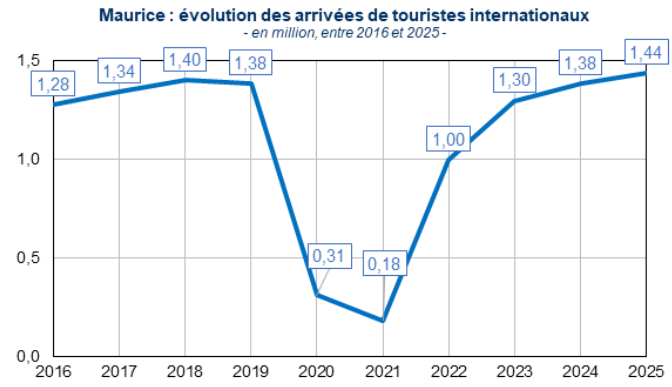
Les entreprises françaises sont présentes dans plusieurs segments de la chaîne de valeur touristique, notamment le transport aérien et l'hébergement. Plusieurs compagnies françaises desservent la destination depuis Paris et La Réunion. Dans l'hôtellerie, la présence française couvre le segment des complexes hôteliers haut de gamme, avec plusieurs établissements de luxe, et celui des villages de vacances tout compris, avec trois

---

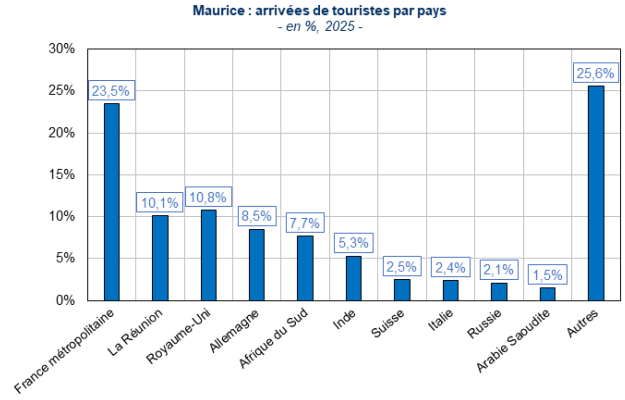
flights-to-mauritius-boosting-regional-connectivity; Airlink : https://www.flyairlink.com/en/za/news/airlink-cape-town-mauritius-route-launch

[21] Sources : Statistics Mauritius, International Travel and Tourism – Year 2025 ; données touristiques de 2026 : https://statsmauritius.govmu.org/Pages/Statistics/ESI/Tourism/Tourism_1Sem26.aspx ; Banque de Maurice, Gross Tourism Earnings : https://www.bom.mu/publications-and-statistics/statistics/external-sector-statistics/gross-tourism-earnings

sites exploités par un groupe d'origine française. Elle s'étend aussi aux résidences avec services, avec une résidence inaugurée en 2022 à Grand Baie et ciblant notamment la clientèle senior, et à la résidence de tourisme, avec l'ouverture prévue en 2028 d'une première résidence premium à Bain-Bœuf, en partenariat avec un promoteur mauricien. Ces implantations illustrent la diversité des intérêts français dans le secteur, de la desserte aérienne à l'hébergement hôtelier et aux résidences avec services.



Source : Statistics Mauritius



Source : Statistics Mauritius

Océan Indien – Seychelles

Par le SE de Tananarive

Un tourisme en croissance continue, au cœur du modèle économique de l'archipel

Le tourisme constitue la principale source de recettes extérieures des Seychelles et un pilier de son économie, dont il représentait environ 21 % du PIB en 2025. Le secteur représente 23,0 % de l'emploi formel et repose sur une clientèle majoritairement européenne, la France occupant le deuxième rang des marchés émetteurs, ainsi que sur une desserte aérienne assurée par de nombreuses compagnies internationales. Soucieux de préserver la soutenabilité de son modèle touristique et de limiter les pressions sur ses ressources naturelles et ses infrastructures, l'archipel envisage de plafonner la fréquentation à 500 000 visiteurs à l'horizon 2030, tout en poursuivant ses efforts de diversification économique. La présence française dans le secteur demeure relativement limitée, tandis que plusieurs grands groupes hôteliers internationaux sont implantés dans l'archipel, parmi lesquels Hilton, Constance Hotels & Resorts et Four Seasons.

Un tourisme au cœur de l'économie seychelloise, porté par une clientèle européenne

Le tourisme est, de loin, la principale source de recettes en devises aux Seychelles (60,8 % du total des recettes et près de 21 % du PIB en 2025[22]), devant les revenus issus des exportations de thon et de la réexportation de produits pétroliers. La filière est le pilier de l'économie Seychelloise et a généré à elle seule un record de 1,2 Md USD en 2025 en termes de recettes de voyages selon le FMI[23] (en forte hausse de +29,3 % par rapport à 2024 (925 M USD). Les dépenses moyennes par touriste ont progressé de +14,3 % en 2025, entraînant une hausse de +29,0 % des recettes touristiques par rapport à 2024. Le FMI anticipe toutefois une baisse des recettes touristiques en 2026, liée aux perturbations du trafic aérien dans les hubs du Golfe. Il représente 12 084 emplois formels directs en 2025 selon le Ministère du tourisme soit près de 23,0 % de l'emploi formel. Ces emplois sont répartis à plus de 75 % dans l'hôtellerie et restauration et le reste dans les établissements de voyages et de prestations touristiques.

La demande repose majoritairement sur la clientèle européenne. Celle-ci concentre 69,8 % des arrivées en 2025 selon le NBS (278 281 visiteurs sur 398 841), tandis que l'Afrique en représente 7,0 % (27 962 visiteurs) et les autres régions 23,2 % (Asie, Moyen-Orient, Amériques et Océanie). La quasi-totalité (98,7 % des visiteurs arrivent par voie aérienne (393 598 sur 398 841 en 2025) et 1,3 % par voie maritime, tous les vols internationaux atterrissant à l'aéroport de Mahé, les vols commerciaux réguliers représentant à eux seuls 96,1 % des touristes séjournant au moins une nuit (382 499 sur 398 074), contre 1,5 % pour les avions affrétés et 1,1 % pour les avions privés. Les principaux motifs de visite sont le tourisme de loisirs (88,6 %), les voyages de noces (6,7 %) et, dans une moindre mesure, les voyages d'affaires (2,0 %). En raison de la dispersion insulaire de l'archipel, les liaisons aériennes intérieures vers les îles extérieures font l'objet de tarifs élevés qui maintiennent l'attractivité des traversées maritimes vers Praslin et La Digue. Parmi les principaux marchés émetteurs, l'Allemagne se situe en 1ère position avec 55 497 visites (soit 13,9 % du total), devançant la France avec 41 409 visites (10,4 %) et la Russie avec 37 595 visites (9,4 %)[24]. Les visiteurs en provenance des îles de l'Océan Indien sont très peu nombreux (Maurice à 0,1 %, et officiellement aucun visiteur Malgache ni Comorien).

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné une contraction du PIB de 12 % en 2020, en raison notamment de la forte dépendance du pays au tourisme. Face à ce choc, le secteur a été placé parmi les priorités nationales et les frontières aériennes ont rouvert dès mars 2021 pour favoriser le retour des visiteurs internationaux. Le nombre de visiteurs (398 841) a augmenté de +13,1 % en 2025, dépassant le pic prépandémique enregistré en 2019, grâce à l'amélioration de la connectivité aérienne et à des campagnes de

---

[22] Country Climate and Development Report: The Republic of Seychelles, Banque mondiale, mars 2026

[23] Rapport 5è et 6è revues des programmes de Mécanisme élargi de crédit (EFF) et de Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), mai 2026

[24] Ces trois marchés en dynamique en 2025 (hausse de +14,6 % pour l'Allemagne, de +11,3 % pour la France et de +15,4 % pour le marché russe)

promotion ciblées, compensant le recul de certains marchés européens traditionnels. Le tourisme local a connu deux années de chute de 70,0 % en 2020 au plus fort de la crise sanitaire (114 858 arrivées) avant de se relancer de manière progressive à partir de 2021 (182 842).

S'agissant des rotations aériennes, les Seychelles ont quasiment retrouvé le niveau de fréquentation comparable à la situation qui prévalait avant la crise sanitaire. L'ensemble des compagnies aériennes qui opéraient aux Seychelles ont progressivement relancé leur desserte du fait de la réouverture anticipée des frontières. Emirates Airlines assure, en 2026, 14 liaisons hebdomadaires (soit 2 rotations quotidiennes) entre Dubai et Mahé. Qatar Airways assure 4 liaisons hebdomadaires sur le territoire contre 2 pour Condor (qui opère des vols saisonniers directs entre Mahé et Francfort). Sur le volet domestique, la compagnie aérienne nationale Air Seychelles détient le monopole de la desserte. À l'international, Emirates est en 1ère position avec une part de marché avoisinant 30,0 %, suivie d'Ethiopian Airlines, Qatar Airways, Air Seychelles, Condor et Kenya Airways.

Une offre touristique haut de gamme fondée sur les atouts naturels de l'archipel

L'offre touristique seychelloise s'appuie principalement sur les atouts naturels de l'archipel, notamment la diversité de ses îles, plages, réserves naturelles et parcs marins. Le patrimoine culturel créole constitue également un facteur d'attractivité, cependant plus secondaire dans le positionnement touristique de la destination. Le tourisme local est également stimulé par la diaspora seychelloise (30 000 personnes en 2026 selon le Ministère des affaires étrangères, dont 60,0 % résidents au Royaume-Uni). Le tourisme lié aux réserves naturelles est un segment essentiel de la filière, grâce au dynamisme de la SHTA (*Seychelles Hospitality and Tourism Association*). La réserve de la Vallée de Mai à Praslin a ainsi accueilli 115 000 visiteurs en 2025 selon la *Seychelles Islands Foundation*, et d'autres sites sont considérés comme emblématiques tels que la plage d'Anse Source d'Argent à La Digue ou l'atoll d'Aldabra. L'archipel est toutefois menacé par le changement climatique. Selon la Banque mondiale dans un scénario constant, les revenus pourraient diminuer de -11 % à -16 % d'ici 2050[25], en raison de la hausse des températures, susceptible d'affecter l'attractivité de la destination et de freiner les arrivées touristiques, un phénomène aggravé par les dommages récurrents liés à l'érosion côtière et à l'élévation du niveau de la mer, qui fragilisent les infrastructures touristiques et les axes routiers stratégiques.

Les infrastructures locales d'hébergement se caractérisent par leur fragmentation. Elles se dénombraient, en 2025, à 846 établissements d'hébergement touristique licenciés pour une capacité totale de 8 408 chambres selon la Banque Mondiale[26]. Le centre névralgique du secteur est l'île principale de Mahé qui représente deux tiers des flux devant Praslin (près d'1/5ème) puis la Digue. Des îles privées concentrent également près de 10,0 % des capacités d'accueil notamment Denis Island, Félicité et Silhouette. Près de trois quarts des structures sont de type "self-catering" (villas et appartements en gestion libre) alors que les grands complexes hôteliers sont moins nombreux (moins de 5,0 %) tout en concentrant près du quart de la capacité totale.

L'archipel compte des destinations emblématiques au niveau international. L'île de Praslin, célèbre pour sa plage d'Anse Lazio, accueille un nombre important d'établissements implantés le long de la Côte d'Or. Le groupe hôtelier mauricien Constance est connu pour ses hôtels Constance Lémuria bordant les anses Kerlan à Praslin et du Constance Éphélia idéalement situé entre les plages de Port Launay et de Lans Lilet à Mahé.

Vers un tourisme plus durable et résilient, soutenu par les investissements internationaux

Le plan stratégique national pour le secteur s'articule actuellement autour du *Seychelles Sustainable Tourism Policy Framework* (SSTPF) 2024-2034, qui vise à faire de l'archipel la référence mondiale du tourisme durable et résilient. A travers ses piliers principaux il vise notamment à : (i) limiter le surtourisme afin de préserver la nature en fixant un plafond soutenable de 500 000 touristes d'ici 2030 ; (ii) renforcer la résilience climatique à travers l'adaptation des infrastructures face aux menaces mentionnées précédemment ; (iii) compenser la stagnation tendancielle des dépenses par touriste en attirant un segment haut de gamme et de niche.

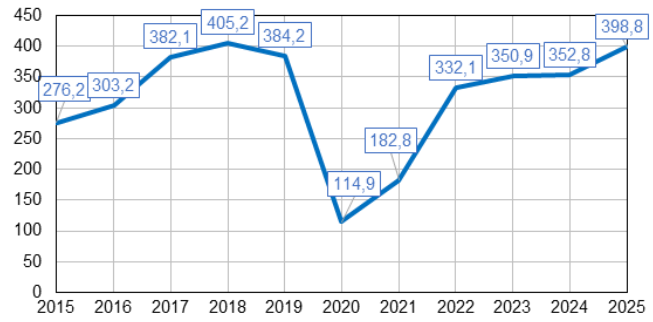
Les principaux investissements dans le secteur sont réalisés par des opérateurs internationaux diversifiés. Le groupe américain Hilton a progressivement étendu sa présence avec plusieurs hôtels, dont le Hilton

[25] Country Climate and Development Report: The Republic of Seychelles, Banque mondiale, mars 2026
[26] Seychelles : Towards sustainable, resilient and high-value tourism, Banque mondiale, 2026

Seychelles Northolme Resort & Spa, ou le Hilton Seychelles Labriz Resort & Spa, et cumule près de 350 chambres. Constance Hotels & Resorts cumule au total 330 chambres. La franchise canadienne Four Seasons fournit 131 chambres à Baie Lazare et l'île Desroches à travers le Four Seasons Resort. L'hôtelier émirien STORY Hospitality exploite pour sa part depuis novembre 2020 le STORY Seychelles à Beau Vallon (Mahé).

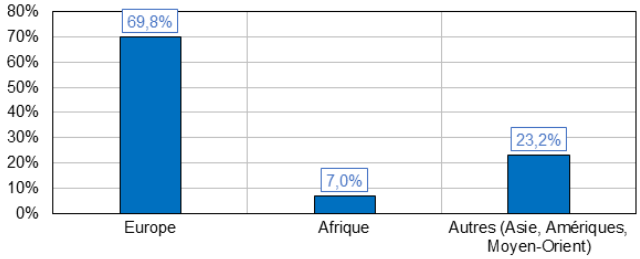
La France est peu présente dans le secteur touristique seychellois, à l'exception notable du segment de l'ultra-luxe, avec deux établissements haut de gamme. Des entrepreneurs français dirigent par ailleurs des structures de taille plus modeste, notamment des lodges sur les îles secondaires.

Seychelles : évolution des arrivées de touristes internationaux
- en millier, entre 2015 et 2025 -



Source : National Bureau of Statistics

Seychelles : arrivées de touristes par région
- en %, 2025 -



Source : National Bureau of Statistics

CONTACTS

Kenya, Burundi, Rwanda, Somalie, Soudan

Page pays : Kenya / Burundi / Rwanda / Somalie / Soudan
X : French Treasury - East Africa and Indian Ocean
LinkedIn : French Treasury in East Africa and the Indian Ocean

Contact : Mathieu BRUCHON mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores
X : Direction générale du Trésor à Madagascar

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Éthiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : Éthiopie / Djibouti / Erythrée

Contact : Christophe MORCHOINE christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : Ouganda / Soudan du Sud

Contact : François BLANC francois.blanc@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : Tanzanie

Contact : Samuel LEVEBVRE samuel.lefebvre@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : Trésor-International | Direction générale du Trésor

Responsable de la publication : **Service économique régional de Nairobi**
Rédaction : **SER de Nairobi et SE de la région AEOI**

Pour s'abonner : nairobi@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©DG Trésor

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor